Société d'habitation Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS
2022-2023

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

PROGRAMME 7 - HABITATION

AVRIL 2022

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Nº	Titre
1.	Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2021-2022, indiquer : a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération; b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV; c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
2.	Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2021-2022 : a) le lieu; b) le coût; c) la ou les dates de participation; d) le nombre de participants; e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité; f) le nom de la formation ou de l'activité.
3.	Sommes dépensées en 2021-2022, et prévisions pour 2022-2023, par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
4.	Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2021-2022, en indiquant pour chacun : a) son mandat; b) la liste des membres; c) le budget dépensé; d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres; e) les résultats atteints.
5.	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2021-2022 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
6.	Fournir la ventilation de toutes les compressions financières par la présidente du Conseil du trésor pour 2021-2022, considérant que le gouvernement a confirmé publiquement en janvier 2019 qu'il y aurait des efforts budgétaires.
7.	Liste et copie de tous les sondages « habitation » effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2021-2022, en indiquant les coûts, le sujet, les résultats, et, le cas échéant, et la firme retenue pour le réaliser.
8.	Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2021-2022 par le ministère ou le cabinet de la ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.
9.	Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2021-2022. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

N°	Titre
10.	Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2021-2022.
11.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2021-2022 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.
12.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023 : a) le nom de toutes les campagnes; b) les coûts de ces campagnes; c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser; d) les dates de diffusion de la campagne; e) les objectifs visés par chaque campagne.
13.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, fournir la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2021-2022 : a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires; c) le montant qui leur a été accordé. Fournir également la liste des projets <u>qui ont été rejetés pour chaque programme</u>.
14.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2021-2022 : a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques; b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques; c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme; d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2021-2022 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées; e) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2021-2022 au sein du cabinet de la ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
15.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2021-2022, l'âge de ces créances, ventilées par année, et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2022-2023.

N°	Titre
16.	Pour chacun des programmes suivants, fournir un état de situation ainsi qu'une copie des documents, notes, analyses, mémos ou résumés des rencontres tenues. Identifier les sommes allouées, totales et ventilées par région, en 2021-2022. Inclure la liste des entreprises, municipalités, organismes ou particuliers ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu : a) SBL Public — régulier; b) SBL Public — Inuit; c) SBL Public — Inuit (Plan Nord — 300 logements); d) SBL Privé — Autochtones (urbains et ruraux); e) SBL Privé — régulier et spécial; f) Aide aux organismes communautaires; g) Supplément au loyer; h) Supplément au loyer spécial; i) Allocation logement; j) Achat Rénovation; k) AccèsLogis Québec; l) Logement abordable Québec; m) Aide d'urgence aux ménages sans logis; n) Adaptation de domicile (PAD); o) Logements adaptés pour aînés autonomes; p) RénoVillage; q) RénoRégion; r) Réparation d'urgence; s) Amélioration des maisons d'hébergement; t) Revitalisation des vieux quartiers; u) Pyrrhotite; v) Rénovation Québec; w) Accession à la propriété et rénovation Kativik – Plan Nord; x) Accession à la propriété et rénovation Kativik — Anciennes unités; y) Programme spécial de rénovation — Kitcisakik; z) Projet du Bureau de promotion des produits du bois du Québec; aa) Appui au développement de l'industrie de l'habitation; bb) Programme d'intervention résidentielle — Mérule; cc) Programme petits établissements accessibles; dd) Programme d'aide d'urgence 2005 aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs; ee) Programme d'aide financière aux locataires pour le paiement de leur loyer dans le cadre de la COVID-19; ff) Programme de garantie de prêt pour les sinistrés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac; gg) Programme HLM; hh) Soutien financier pour les ménages en attente de leur résidence; ii) Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ); jj) Programme d'aide pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

N°	Titre
17.	Concernant l'utilisation du bois dans la construction et la Charte du bois : a) toutes les recommandations, rencontres, le nom des personnes présentes à celles-ci, l'ordre du jour du Comité aviseur sur la Charte du Bois coprésidé par la Régie du bâtiment du Québec et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs depuis octobre 2018; b) toutes les recommandations, rencontres, le nom des personnes présentes à celles-ci, l'ordre du jour du comité interministériel sur la charte du bois depuis octobre 2018 : i. veuillez détailler le processus de reddition de compte du comité interministériel. c) détail de tous les nouveaux édifices, financés en tout ou en partie par le gouvernement du Québec, de plus de trois étages ou les établissements scolaires qui utilisent le bois comme matériaux stucturel en 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023; d) détailler les dépenses liées à la promotion de l'utilisation du bois dans la construction; e) détail des dépenses du ministère chez CECOBOIS et le Réseau CECOBOIS, et liste de tous les projets ayant bénéficié par ces investissements en 2021-2022; f) détail des dépenses du ministère chez FPInnovations et liste de tous les projets ayant bénéficié de ces investissements en 2021-2022; g) tous les projets financés par le Programme Innovation Bois pour développer la veille technologique et les connaissances sur l'intelligence de marché, encourager la recherche appliquée et le développement de produits, procédés, technologies et systèmes innovants et soutenir la démonstration et l'implantation en usine de technologies et de produits innovants; h) état d'avancement pour que les universités intègrent des formations obligatoires sur le matériau bois pour ces futurs professionnels de la construction.
18.	État d'avancement des actions posées, depuis le 18 octobre 2018, concernant la volonté d'un projet de loi indépendant afin de séparer la copropriété du Code civil.
19.	Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la réforme de la Régie du logement.
37.	Pour 2021-2022, fournir le nombre de demandeurs des programmes de la Société d'habitation du Québec qui ont subi une diminution de leur prestation parce qu'ils recevaient également une pension alimentaire.

N°	Titre

38. Dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, indiquer :
    a) le montant global, ventilé par projet, des subventions versées en 2021-2022 et fournir les prévisions pour 2022-2023;
    b) le nombre total, ventilé par année et par volet du programme, de logements réalisés en vertu de ce programme pour 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023;
    c) le nombre total, ventilé par année, de logements destinés aux personnes en situation d'itinérance réalisés en vertu de ce programme pour 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023;
    d) ventiler par circonscription électorale, la liste des municipalités, organismes ou entreprises qui ont bénéficié d'une subvention en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023. Indiquer, pour chacun, le montant de ladite subvention;
    e) le nombre de logements sociaux construits en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023;
    f) Le nombre de logements sociaux dont la construction a débuté en 2021,et qui est toujours en cours;
    g) Le nombre de logements abordables construits en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023;
    h) le nombre de personnes âgées en légère perte d'autonomie à faible revenu ayant bénéficié du programme AccèsLogis Québec – Volet II, destiné aux personnes âgées, et le bilan du nombre de logements adaptés (Volet III) accordés annuellement en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023;
    i) le nombre de familles, personnes seules et aînés autonomes ayant bénéficié du programme AccèsLogis Québec (volet - Programme supplément au loyer) en 2021-2022, ainsi que les prévisions 2022-2023;
    j) le nombre de personnes ayant des besoins particuliers, permanents ou temporaires en matière de logement ayant bénéficié du programme AccèsLogis (volet – Programme supplément au loyer) en 2021-2022, ainsi que les prévisions 2022-2023;
    k) l'état de situation, incluant le nombre et le montant total des subventions octroyées, le montant individuel de chacune d'elles, le nom et la circonscription du bénéficiaire de la subvention, ventilé par année, pour chacune des subventions additionnelles suivantes :
        i. Municipalités dont la population est inférieure à 2500 habitants;
        ii. Régions éloignées;
        iii. Aide temporaire à l'occupation du territoire (AOT);
        iv. Subvention pour l'adaptabilité du logement (SUAL);
        v. Subvention pour adaptation de domicile (SAD);
        vi. Participation au programme Rénovation Québec (PRQ).

39. Dans le cadre du programme Allocation-logement en faveur des personnes âgées et des familles, indiquer :
    a) la ventilation détaillée des budgets pour 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023;
    b) pour ces années, le nombre de personnes âgées, de personnes seules et de familles à faible revenu qui ont bénéficié de l'allocation logement, et le nombre de même que la répartition par région des personnes âgées, des personnes seules et des familles à faible revenu bénéficiant de l'allocation logement.

40. Dans le cadre du programme Allocation au logement, veuillez fournir le nombre de ;
    a) Personnes seules (âgées de 50 ans et plus) qui ont reçu l'allocation ;
    b) Ménages (âgés de 50 ans et plus) qui ont reçu l'allocation ;
    c) Ménages à faible revenu comptant au moins un enfant ayant reçu l'allocation ;
    d) Personnes à qui l'allocation a été refusée ;
    e) Ménages (âgés de 50 ans et plus) à qui l'allocation a été refusée.

41. État de situation concernant les négociations avec le gouvernement fédéral, notamment quant au renouvellement des ententes pour les programmes à frais partagés, ainsi qu'au sujet du transfert au Québec de l'ensemble des programmes fédéraux. À propos de ces deux dossiers, fournir une copie des documents, analyses ou notes, ainsi qu'une liste des rencontres tenues, incluant la date et les personnes participantes.

42. Sommaire des sommes versées par programme du MAMH pour 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023.

N°	Titre
43.	État de situation dressé par la SHQ concernant les coopératives d'habitation pour lesquelles les ententes avec le gouvernement fédéral sont arrivées ou arriveront à échéance, et portrait de la situation pour les années à venir. Tableau présentant l'impact financier de la fin des conventions pour ces coopératives.
44.	Nombre de projets et nombre d'unités de logement en attente de financement ou d'une autorisation par la SHQ pour 2021-2022.
45.	État de situation sur les transferts de responsabilité vers les villes et les MRC de programmes administrés par la SHQ pour 2021-2022.
46.	Ventilation, par programme et par ville, des sommes allouées aux villes pour les programmes d'amélioration de l'habitat pour 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.
47.	Ventilation, par programme et par organisme, des sommes allouées aux organismes à but non lucratif pour les programmes d'amélioration de l'habitat pour 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.
48.	Ventilation, par programme et par institution d'enseignement, des sommes allouées aux institutions d'enseignement pour les programmes d'amélioration de l'habitat pour 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.
49.	État de situation au sujet de l'itinérance au Québec et sommes versées par la SHQ pour ce dossier pour 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.
50.	Fournir le nombre d'unités neuves de logement qui ont été construites, et ventiler ce nombre d'unités construit par région administrative et par circonscription électorale, en 2021-2022
51.	Liste de tous les programmes d'aide financière sous la responsabilité de la SHQ et des offices municipaux d'habitation pour 2021-2022, en indiquant pour chacun d'eux les sommes dévolues et leur ventilation détaillée, les sommes effectivement engagées et le solde disponible, s'il y a lieu. Indiquer également le nombre total de ménages aidés.
52.	Ventilation, pour les programmes Rénovation Québec, Revitalisation des vieux quartiers, RénoVillage et le PAD, pour chacune des circonscriptions électorales et MRC, du nombre de logements rénovés qui ont fait l'objet d'une subvention de la SHQ. Inclure la ventilation de l'aide versée par les municipalités pour 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.
53.	Ventilation, pour la ville de Montréal, des délais de prise en charge des demandes du *PAD Montréal* en 2021-2022 : a. Le nombre de demandes reçues pour l'année mentionnée ci-dessus ; b. Le nombre de demandes en attente d'approbation ; c. Le nombre de demandes qui ont été refusées, incluant la raison ; d. Le nombre de demandes en attente d'une soumission pour la réalisation des travaux ; e. Le nombre de demandes en attente d'une évaluation par un ergothérapeute ; f. Le délai entre la demande faite à la SHQ et la fin des travaux.
54.	Ventilation, par municipalité, des délais de prise en charge des demandes du PAD pour 2021-2022 : a) date de réception de la demande par la SHQ; b) date du traitement par la SHQ; c) date de la transmission à la municipalité; d) Nombre de demandes reçues pour l'année mentionnée ci-dessus; e) Nombre de demandes en attente d'approbation; f) Nombre de demandes qui ont été refusées, incluant la raison; g) nombre de demandes en attente d'une évaluation par un ergothérapeute; h) nombre en attente d'une soumission; i) délai entre la demande à la SHQ et la fin des travaux.
55.	Liste de tous les centres de services mis en place par la SHQ : fonction, financement, budget, objectifs, nombre de personnes employées dans chacun de ces centres, projets réalisés, en cours de réalisation ou prévus.

N°	Titre
56.	État de situation et ventilation, par municipalité, des listes d'attente pour les HLM, pourcentage des HLM destinés uniquement aux personnes âgées et bilan du nombre d'unités construites pour 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022.
57.	État de situation et ventilation, des sommes dépensées par municipalités du nombre de HLM vétustes qui ont été rénovés en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023, incluant les dates d'échéances pour la livraison de ceux-ci.
58.	Liste coûts engendrés pour la construction d'un logement, ventilée par région et selon les différents programmes de la SHQ en matière de construction de logements sociaux pour 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023.
59.	État d'avancement de la construction de logements sociaux à livrer promis par la ministre en 2021.
60.	Combien de nouveaux logements sociaux ont été construits à Montréal en 2021-2022. Prévisions pour 2022-2023.
61.	Combien de nouveaux logements sociaux ont été construits à Québec en 2021-2022. Prévisions pour 2022-2022.
62.	Excluant Montréal et Québec, combien de nouveaux logements sociaux ont été construits dans les dix plus grandes villes du Québec en 2021-2022. Prévisions pour 2022-2023.
63.	État d'avancement des négociations afin que le gouvernement fédéral contribue à la construction de logements au Nunavik en sus de ceux compris dans l'entente quinquennale.
64.	Pour le programme d'aide financière pour soutenir les propriétaires qui souhaitent rendre leurs petits établissements d'affaires, commerciaux et communautaires accessibles aux personnes handicapées dans le cadre du Programme d'accessibilité des établissements touristiques lancé en 2017. Ventiler par nombre de demandes reçues, nombre de demandes acceptées, ainsi que la ventilation des sommes dépensées par région et par projet pour 2021-2022. Prévisions pour 2022-2023.
65.	Pour le Programme d'intervention résidentielle – mérule pleureuse, ventiler par nombre de demandes reçues, nombre de demandes acceptées, ainsi que la ventilation des sommes dépensées par région et par projet pour 2021-2022. Prévisions pour 2022-2023.
66.	Liste de toutes les rencontres (Comités, tables rondes, rencontres) effectuées dans le cadre de la mise sur pied du nouveau programme — Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) en 2021. Veuillez fournir : a) les organismes rencontrés; b) les dates des rencontres; c) les ordres du jour pour ces rencontres; d) les procès-verbaux; e) la ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère; f) le bilan des rencontres; g) Une copie de l'entente de confidentialité pour participer aux rencontres.
67.	Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, rencontre bilatérale, etc.) effectuées dans le cadre de la négociation sur le renouvellement de l'entente Canada-Québec en habitation en 2021. Fournir : a) Les organismes rencontrés; b) Les dates; c) Les ordres du jour; d) Les procès-verbaux; e) Une ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère; f) Le bilan des rencontres.

N°	Titre
68.	En mars 2018, dans le cadre du programme AccèsLogis, une entente a été conclue entre la SHQ et la ville de Montréal concernant le transfert de responsabilités et des budgets en matière d'habitation. Veuillez fournir pour l'année 2021-2022 : a) Les sommes totales transférées à la ville de Montréal en habitation; b) Énumérer les projets qui ont été financés par la ville de Montréal; c) Étaler les sommes financées, par projet.
69.	Liste des ventilations, par organisme, des sommes investies et sécurisées dans leur fonds de réserve de maintien et d'entretien des immeubles parallèle au programme AccèsLogis Québec en 2021-2022.
70.	Fournir une liste détaillée de la santé et la situation financière des organismes en habitation subventionnés par la Société d'habitation du Québec en 2021-2022. a) Liste des organismes en habitation subventionnés par la SHQ; b) Bilan de leur situation financière.
71.	Des contributions versées à la SHQ, fournir une liste détaillée et ventilée des contributions envoyées au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et les 25 organismes dans son réseau en 2021-2022. Prévisions pour 2022-2023.
72.	Des contributions versées à la SHQ, fournir une liste détaillée et ventilée des contributions envoyées à la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) et les 7 organismes dans son réseau en 2021-2022. Prévisions 2022-2023.
73.	Des contributions versées à la SHQ, fournir une liste détaillée et ventilée des contributions envoyées au Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) et les 8 organismes de son réseau en 2021-2022 ; prévisions pour 2022-2023.
74.	Fournir toute mesure ou action et budget octroyé (avec ventilation des coûts) pour lutter contre la discrimination en matière d'habitation fondée sur la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale pour 2021-2022.
75.	Dans le cadre des « Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026 », pour l'année 2021 spécifiquement, veuillez nous indiquer le nombre d'unités qui ont été ajoutées dans des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale.
76.	Dans le cadre des « Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides 2021-2026 », pour l'année 2021 spécifiquement, veuillez nous indiquer le nombre d'unités du programme de supplément au loyer d'urgence (PSL-U) qui ont été attribuées pour les femmes victimes de violence conjugale à faible revenu.
77.	Suite à l'annonce du 14 mai 2021 sur la violence conjugale et féminicide (13.2M$), veuillez nous indiquer le nombre de cellules d'intervention rapide intersectorielle qui ont été réalisées, veuillez également nous indiquer, dans le cadre de cette annonce, le nombre de PSL qui a été livrée.
78.	Concernant l'accès à l'information : a) Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2021-2022; b) Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2021-2022; c) Nombre de demandes d'accès à l'information répondues en 2021-2022; d) Nombre de demandes d'accès à l'information refusées en 2021-2022; e) Nombre de demandes d'accès à l'information répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2021-2022.
79.	Depuis la mise en place du programme Petits établissements accessibles (PEA), veuillez nous indiquer la liste des projets ayant obtenu du financement, par année, depuis la mise en place du programme. Veuillez nous fournir l'information suivante : • Le nom du projet; • La région; • Le montant octroyé; • L'année de la subvention.
80.	Veuillez nous indiquer le solde du programme Petits établissements accessibles en date du 31 mars 2022.

N°	Titre
81.	Veuillez nous indiquer les sommes investies depuis la mise en place du programme Petits établissements accessibles pour la promotion du programme, ventilées par année.
82.	Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer le nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste.
83.	Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer le nombre de postes mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de mutation du poste.
84.	Dans le cadre de l'annonce gouvernementale « Violence conjugale et féminicides — 13,2 M$ pour les cellules d'intervention rapide intersectorielles et les maisons d'hébergement », veuillez nous fournir les informations suivantes : a) le nombre d'allocation au programme Supplément au loyer qui ont été réservés pour les femmes ayant recours aux services des maisons d'hébergement; b) le nombre d'allocation au programme Supplément au loyer qui ont été attribués pour les femmes ayant recours aux services des maisons d'hébergement; c) le montant de la somme totale du programme Supplément au loyer réservé pour les femmes ayant recours aux services des maisons d'hébergement; d) l'ensemble des critères permettant l'accès aux sommes réservées pour le programme Supplément au loyer pour les femmes ayant recours aux services des maisons d'hébergement; e) Ventiler par région, par circonscription, par municipalité, la distribution des 77 unités consacrée à l'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape; f) Ventiler par région, par circonscription, par municipalité la distribution des autres 159 unités consacrée aux maisons d'hébergement de 2e étape.

QUESTION 1

POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2021-2022, INDIQUER :

A) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION;

B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE, LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;

C) LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE VOYAGE ET DE REPRÉSENTATION.

A) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION

LISTE DES EMPLOYÉS DE LA SHQ

Corps d'emplois	Nombre d'employés		Minimum-maximum de l'échelle de traitement
	Réguliers	Occasionnels[1]	
103 - Agents de gestion financière	5		47 064 $ - 88 338 $
104 - Agents d'information	13		47 064 $ - 88 338 $
105 - Agents de recherche et de planification socio-économique	127	3	47 064 $ - 88 338 $
108 - Analystes en informatique et procédés administratifs	39	2	47 064 $ - 88 338 $
109 - Architectes	4		48 908 $ - 91 899 $
111 - Attachés d'administration	6		47 064 $ - 88 338 $
115 - Avocats et notaires	12	1	56 719 $ - 114 344 $
132 - Agents d'évaluation foncière	1		47 064 $ - 88 338 $
186 - Ingénieurs	9		53 656 $ - 95 859 $
200 - Agents de bureau	1	1	35 357 $ - 43 667 $
214 - Agents d'aide socio-économique	3	1	40 014 $ - 56 761 $
217 - Bibliotechniciens	1		38 298 $ - 54 314 $
221 - Agents de secrétariat	10	2	35 668 $ - 45 658 $
234 - Inspecteurs santé et sécurité	1		45 676 $ - 64 742 $
244 - Opérateurs en informatique	1		34 663 $ - 40 014 $
249 - Préposés aux renseignements	2	1	35 978 $ - 47 648 $
263 - Techniciens en travaux publics	4		38 298 $ - 54 314 $
264 - Techniciens en administration	38	3	38 298 $ - 54 314 $
271 - Techniciens en information	1		36 654 $ - 52 013 $
272 - Techniciens en informatique	2		38 298 $ - 54 314 $
283 - Techniciens en droit	1		36 654 $ - 52 013 $
630 - Cadres 2	3		109 779 $ - 140 517 $
630 - Cadres 3	4		98 105 $ - 125 574 $
630 - Cadres 4	12		87 671 $ - 112 219 $
640 - Cadre juridique	1		134 482 $ - 162 023 $
825 - Dirigeant d'organisme	1		Déterminé par décret
826 - Membres de direction	2		Déterminé par décret

[1] Excluant les étudiants et les stagiaires

QUESTION 1

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (C. A.)

- M. Claude Foster
- Me Pierre Rivard
- Mme Claudia Goulet
- M. Renaud Gilbert
- Me Jonathan Poulin
- M. Jean-Marc Sauvé
- Mme Mélinda Constant

À l'exception du président-directeur général, les membres du C. A. ne sont pas rémunérés.

B) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE, LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV

M. Jean-Pascal Bernier a été nommé président-directeur général par intérim et membre du C. A. à compter du 7 décembre 2020, nomination qui a pris fin le 6 février 2022.

M. Claude Foster, ing. a été nommé président-directeur général et membre du C. A. à compter du 7 février 2022.

Mme Mélinda Constant, directrice régionale, investissement et gestion d'actifs, Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a été nommée membre indépendante du C. A. à compter du 10 novembre 2021.

C) LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE VOYAGE ET DE REPRÉSENTATION

Frais	Dépenses 2021-2022
Frais de transport	20 464 $
Frais d'hébergement	14 665 $
Frais de repas	5 979 $
Frais de représentation	1 552 $

Au 28 février 2022.

QUESTION 2

LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS (INCLUANT LES FORMATIONS CONTINUES ET CELLES MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION OU D'UN DIPLÔME), CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELLES ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE L'ANNÉE 2021-2022. INDIQUER :

A) LE LIEU;

B) LE COÛT;

C) LA OU LES DATES DE PARTICIPATION;

D) LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;

E) LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;

F) LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ.

Les informations relatives aux formations pour la période du 1er avril au 31 décembre 2021 sont disponibles à la page *Dépenses de l'organisation* dans la section *Accès à l'information et protection des renseignements personnels* sur le site Web de la Société d'habitation du Québec :

www.habitation.gouv.qc.ca/accesinformation

Pour la période du 1er janvier au 28 février 2022, les informations sont les suivantes :

Titre de l'activité	Date	Lieu	Nbre	Coût direct par personne	Nom du fournisseur
Gestion internationale : Stratégies pour les pays « BRIC »	4 septembre 2021	Montréal	1	244,59 $	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (Soutien aux études)
Approche systémique des situations de travail en ergonomie (EGN-7001)	6 septembre 2021	Québec	1	293,52 $	UNIVERSITÉ LAVAL (Soutien aux études)
Introduction au droit des obligations - DRT 1221G	13 septembre 2021	Montréal	1	272,52 $	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Soutien aux études)
Organiser ses notes avec OneNote	7 janvier 2022	Québec	1	255,00 $	AFIEXPERTISE
Améliorer et nettoyer rapidement ses données avec Excel	12 janvier 2022	Québec	1	225,00 $	AFI EXPERTISE
Introduction à l'audit de la gestion des identités et des accès	13 janvier 2022	Montréal	1	150,00 $	INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES DE MONTRÉAL
Résilience aux inondations en drainage urbain - mise en application des normes	13 janvier 2022	Terrebonne	2	735,00 $	FORMOBILE
Rôle et responsabilités des administrateurs et du CA	17 janvier 2022	Montréal	1	220,15 $	ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC
Écriture stratégique - Niveau 1	17 janvier 2022	Montréal	14	160,71 $	ACTI-COM
Développement des compétences en leadership	17 janvier 2022	Québec	4	625,00 $	PROPULSION LEADERSHIP
TPS, TVQ et TVH - Nouveautés, enjeux et conseils pratiques	19 janvier 2022	Montréal	1	186,15 $	ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC
Concepts de base en analyse d'affaires	19 janvier 2022	Québec	1	1 690,00 $	AFI EXPERTISE
Travailler efficacement à distance	24 janvier 2022	Québec	1	360,00 $	AFI EXPERTISE

QUESTION 2

Titre de l'activité	Date	Lieu	Nbre	Coût direct par personne	Nom du fournisseur
Des outils pour transformer un problème en défis	14 février 2022	Montréal	7	3 028,97 $	MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ
Code de procédure civile, Tour d'horizon après le projet de Loi 75	15 février 2022	Montréal	1	25,00 $	CAIJ - CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE
Projet de Loi 96 - Les faits saillants de la réforme de la langue française pour les employeurs	15 février 2022	Montréal	1	25,00 $	CAIJ - CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE
Planification financière et fiscale de la retraite	16 février 2022	Montréal	1	297,50 $	ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC
Le nouveau Code de l'énergie pour les bâtiments au Québec : Application et impact sur l'enveloppe	16 février 2022	Québec	1	500,00 $	ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC
Analyse des causes fondamentales pour les auditeurs internes	22 février 2022	Ottawa (Ontario)	1	620,00 $	INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES (IAI) CANADA
Considérations éthiques pour les membres du conseil d'administration[1]	1er mars 2022	Montréal	1	297,50 $	ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC
Développer un plan d'audit basé sur les risques[1]	7 mars 2022	Montréal	1	300,00 $	INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES DE MONTRÉAL
Événements virtuels : reconnecter avec ses clients[1]	17 mars 2022	Montréal	1	299,00 $	GROUPE INFOPRESSE INC.
Grand rassemblement sur la sécurité de l'information 2022[1]	31 mars 2022	Québec	2	275,00 $	QUÉBEC NUMÉRIQUE
Planification et état de préparation en sécurité civile[1]	31 mars 2022	Montréal	1	900,00 $	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
WAQ22 - Web à Québec édition 2022[1]	31 mars 2022	Québec	1	595,00 $	QUÉBEC NUMÉRIQUE

[1] Formation payée en date du 28 février 2022.

QUESTION 3

SOMMES DÉPENSÉES EN 2021-2022, ET PRÉVISIONS POUR 2022-2023, PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL, D'ENTRETIEN OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).

Nature de la dépense	Sommes dépensées 2021-2022
Achat de logiciels ou licences	83 552 $
Achat de matériels	215 967 $
Entretien	1 837 518 $
Services professionnels internes	4 484 663 $
Services professionnels externes	1 245 134 $
Autres	22 201 $

Données au 28 février 2022.

QUESTION 4

LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU IMPLIQUANT D'AUTRES PARTENAIRES AUXQUELS A PARTICIPÉ LE MINISTÈRE EN 2021-2022, EN INDIQUANT POUR CHACUN :

A) SON MANDAT;

B) LA LISTE DES MEMBRES;

C) LE BUDGET DÉPENSÉ;

D) LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES;

E) LES RÉSULTATS ATTEINTS.

Cette question ne s'applique pas à la Société d'habitation du Québec.

QUESTION 5

NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEURS AU MINISTÈRE ET DANS CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2021-2022 ET COMPARAISON AVEC LES CINQ ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET POUR CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS.

Nom du secteur *	2021-2022			
	Nombre d'occasionnels par secteur	Pourcentage d'occasionnels par secteur	Nommés permanents	Pourcentage d'employés devenus permanents
Bureau du président-directeur général	11	16,2 %	3	27,3 %
Vice-présidence à l'administration et à la planification	12	9,8 %	1	8,3 %
Vice-présidence à l'amélioration et au développement de l'habitation	8	6,3 %	1	12,5 %

* Inclut les directions relevant du secteur.

Données au 28 février 2022.

QUESTION 6

FOURNIR LA VENTILATION DE TOUTES LES COMPRESSIONS FINANCIÈRES PAR LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR 2021-2022, CONSIDÉRANT QUE LE GOUVERNEMENT A CONFIRMÉ PUBLIQUEMENT EN JANVIER 2019 QU'IL Y AURAIT DES EFFORTS BUDGÉTAIRES.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 7

LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES « HABITATION » EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2021-2022, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET, LES RÉSULTATS ET, LE CAS ÉCHÉANT, ET LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER.

Voir la réponse à la question **44** des renseignements généraux.

QUESTION 8

NOMBRE TOTAL D'AVIS, JURIDIQUES ET AUTRES, COMMANDÉS EN 2021-2022 PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET DE LA MINISTRE, AINSI QUE PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE. FOURNIR LA LISTE COMPLÈTE EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET, LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE QUI A RÉALISÉ L'AVIS ET LA DATE DE RÉCEPTION.

Les avis juridiques produits dans le cadre d'un contrat de services juridiques conclu avec un avocat ou un notaire de la pratique privée sont protégés par le secret professionnel. Seules les informations qui ont fait l'objet d'une renonciation au secret professionnel peuvent être divulguées.

QUESTION 9

LISTE DE TOUS LES FRAIS DE TRADUCTION ET DES DOCUMENTS TRADUITS POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES EN 2021-2022. FOURNIR LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS, LE NOM DES FIRMES RETENUES ET LES COÛTS.

Firme	Objet du contrat	Coûts en 2021-2022
Joshua Parlett	Services professionnels de traduction en anglais de différents documents (lettres, courriels, messages téléphoniques, etc.)	1 369,00 $
Un Mot d'Excellence inc.	Services professionnels de traduction en anglais de différents documents (communiqué, entente, présentation, etc.)	1 820,00 $

Données au 28 février 2022.

QUESTION 10

LISTE ET DÉTAIL DE TOUS LES MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE POUR LA LOCATION, L'ACHAT, LA RÉNOVATION, LA DÉCORATION ET AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020-2021.

Voir les réponses aux questions 14 et 15 des renseignements généraux.

Au 28 février 2022

QUESTION 11

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2021-2022 :

A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES RÉALISÉS;

B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;

C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS;

D) LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN.

A) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES RÉALISÉS.

Aucun concours n'a été tenu en 2021-2022.

B) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX.

Cette question ne s'applique pas.

C) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS.

Cette question ne s'applique pas.

D) LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN.

Aucun.

Au 28 février 2022.

QUESTION 12

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2021-2022 ET LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023 :

- **LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES;**
- **LES COÛTS DE CES CAMPAGNES;**
- **LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER;**
- **LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE;**
- **LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE.**

Dans le contexte d'un resserrement du marché locatif et en prévision de la période du 1er juillet, la SHQ a lancé, le 31 janvier 2022, la première phase d'une campagne de sensibilisation portant sur l'aide à la recherche au logement**.**

Coûts facturés au 28 février 2022 :

Nom de la campagne	Coût	Nom de la firme ou des professionnels	Dates de diffusion	Objectifs de la campagne
Campagne de sensibilisation – Aide à la recherche de logement	907 $ 85 $	Cossette Média inc. CNW Telbec	Du 31 janvier au 25 février 2022	• Sensibiliser les locataires souhaitant résilier leur bail à l'importance de se mettre immédiatement en mode recherche de logement. • Faire connaître les ressources disponibles pour soutenir les ménages en recherche de logement.

Prévisions pour 2022-2023 :
Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Au 28 février 2022.

QUESTION 13

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, FOURNIR LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS, LE MONTANT GLOBAL ATTITRÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2021-2022:

A) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;

B) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;

C) LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.

FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.

Programmes	Détails	Subvention
Habitation à loyer modique (HLM) 1er janvier au 31 décembre 2021	A) Ce programme n'octroie pas de subventions à des projets. Il finance le déficit d'exploitation des organismes offrant des habitations à loyer modique. B) Parmi les organismes soutenus au déficit d'exploitation dans le cadre de ce programme, on retrouve 158 offices d'habitation, 255 organismes à but non lucratif en habitation, 81 coopératives d'habitation, 1 SHQ-prêteur hypothécaire, 3 organismes inuits et 2 autochtones. C) L'annexe 1 présente pour chaque catégorie d'organismes le montant total alloué en 2021.	478,6 M$
	Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation (ID²EM) : Cette initiative permet d'encourager des initiatives sociales et communautaires : - prise en charge collective et l'implication des résidents et résidentes d'HLM dans l'amélioration de leur milieu de vie familial, communautaire et social; - encourager leur participation et leur engagement à la vie associative et dans des actions écoresponsables ayant un impact positif dans la protection et la mise en valeur de leur environnement en milieu HLM. A) B) et C) L'annexe 6 présente la liste des organismes soutenus en 2021-2022 ainsi que le montant accordé. 14 demandes de subvention ont été rejetées.	0,3 M$
AccèsLogis Québec (ACL) 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme soutient les projets de construction de logements abordables dans les milieux. A), B) et C) L'annexe 2.1 énumère les projets livrés en 2021-2022. L'annexe 2.2 présente les projets dont les engagements définitifs ont été confirmés et sont en cours de réalisation. Deux projets ont été rejetés.	28,7 M$
Programme visant le financement des programmes municipaux en habitation de la Ville de Montréal 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme vise le financement des programmes municipaux d'habitation que la Ville de Montréal met en œuvre sur son territoire.	37,5 M$

QUESTION 13

Programmes	Détails	Subvention
Allocation-Logement (PAL) 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021	Ce programme offre un soutien financier au paiement du loyer pour les ménages à faible revenu. A), B) et C) Voir note[1].	50,5 M$
Supplément au loyer (PSL) 1er janvier au 31 décembre 2021	Ce programme offre aux ménages à faible revenu, un soutien financier au paiement du loyer similaire au programme d'habitation à loyer modique dans le parc de logements privés, coopératifs ou communautaires. A), B) et C) Voir note[1].	133,2 M$
Adaptation de domicile (PAD) (volet Adaptation seulement) 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme offre un soutien financier pour l'adaptation d'un logement aux besoins essentiels d'une personne handicapée selon la solution la plus économique. A), B) et C) Voir note[1].	12,0 M$
Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH-Volet rénovation) 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme offre un soutien financier aux organismes qui offrent de l'hébergement aux femmes victimes de violence familiale et aux jeunes de moins de 29 ans en difficulté. A), B) et C) Voir annexe 8. Il n'y avait pas eu d'interventions dans le cadre ce programme en 2021-2022 en date du 28 février 2022.	0,1 M$
RénoRégion (PRR) 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme offre un soutien financier aux propriétaires-occupants, à revenu faible ou modeste, en milieu rural afin d'exécuter des travaux pour corriger les défectuosités majeures que présente leur résidence. A), B) et C) Voir note[1].	8,6 M$
Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite (PYR) 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme accorde une aide financière aux propriétaires de bâtiments résidentiels endommagés par la présence de pyrrhotite dans le béton et pour lesquels des travaux sont nécessaires pour assurer l'intégrité des fondations. A), B) et C) Voir note[1].	0,7 M$
Rénovation Québec (PRQ) 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme est un programme-cadre qui appuie financièrement les municipalités qui se dotent d'un programme visant à améliorer les logements dans des secteurs résidentiels dégradés. La municipalité contribue à l'aide financière versée au propriétaire dans une proportion qui varie selon le volet (33,3 % ou 50 %). A), B) et C) L'annexe 3 dresse la liste des municipalités ayant utilisé un budget mis à leur disposition en 2021-2022 par la SHQ pour réaliser des interventions du PRQ sur leur territoire.	5,1 M$
Programme d'intervention résidentielle – mérule 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme réduit le fardeau financier des propriétaires de bâtiments résidentiels contaminés par la mérule et poursuivre le développement des connaissances et de l'expertise sur celle-ci. A), B) et C) Voir note[1].	0,1 M$
Petits établissements accessibles (PEA) 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme améliore l'accessibilité des petits établissements commerciaux et d'affaires non soumis à une obligation légale en matière d'accessibilité aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite. A), B) et C) Voir annexe 7.	0,1 M$

[1] Ce programme de la Société d'habitation du Québec s'adresse à des ménages. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les informations concernant ces ménages ne peuvent être transmises.

QUESTION 13

Programmes	Détails	Subvention
Programme favorisant l'accession à la propriété et à la rénovation résidentielle dans la région de Kativik 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme offre un soutien financier à un propriétaire privé pour acheter ou construire un logement, ou à un organisme à but non lucratif ou une coopérative pour réaliser des logements destinés aux familles ou à une clientèle aux prises avec une situation particulière. A), B) et C) Voir note[1].	1,3 M$
Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC) 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme offre un soutien financier aux organismes communautaires en habitation pour la mission globale et pour la réalisation de projets (incluant les ententes de services). A) B) et C) L'annexe 4 présente la liste des organismes soutenus à la mission globale et le montant accordé.	6,8 M$
Programme d'appui au développement de l'industrie québécoise de l'habitation (PADIHQ) 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme offre un soutien financier aux organismes et entreprises pour la réalisation de projets favorisant la concertation et la promotion de l'industrie québécoise de l'habitation. A) B) et C) L'annexe 5 présente la liste des organismes soutenus en 2021-2022 ainsi que le montant accordé.	0,8 M$
Soutien financier aux ménages en attente de leur résidence ou leur logement (PURGV5) 1er avril 2021 au 28 février 2022	Ce programme soutient les ménages sans logis dont l'emménagement dans leurs résidence principale (logement ou propriété) est reporté en raison de la COVID-19. A), B) et C) Voir note[1].	0,5 M$

QUESTION 13

ANNEXE 1

Habitations à loyer modique (au 31 décembre 2021)

Volets et catégories d'organisme	Nombre de logements	Financement au déficit d'exploitation			
		Municipal ($)	Fédéral ($)	Provincial ($)	Total ($)
1 - Volet Régulier					
Office d'habitation	59 898	32 227 212	105 612 431	198 365 930	336 205 573
Office régional d'habitation	2 591	981 409	3 225 281	5 970 588	10 177 278
Organisme sans but lucratif	101	0	0	316 557	316 557
SHQ, prêteur hypothécaire	276	0	0	0	0
2 - Volet Coop et OBNL					
Coopérative d'habitation	1 351	0	8 033 156	2 677 719	10 710 875
Office d'habitation	346	0	2 774 729	924 910	3 699 638
Organisme sans but lucratif	4 384	0	13 382 701	4 472 834	17 855 535
3 - Volet Autochtones hors réserves					
Organismes autochtones hors réserves	1 906	0	8 551 151	2 943 918	11 495 069
4 - Volet Inuit					
Inuits au nord du 55e parallèle	58	0	401 994	904 700	1 306 694
Office d'habitation	3 488	0	25 828 491	94 202 993	120 031 484

QUESTION 13

ANNEXE 2.1

AccèsLogis Québec – Projets livrés en 2021-2022
(en date du 28 février 2022)

Projet	Organisme (nom abrégé)	Nom du projet	Nombre de logements	Subvention ($)
745	Maison Normand Léveillé	Maison Normand Léveillé	18	1 606 995
848	Coopérative de solidarité La Passerelle	Coopérative de solidarité La Passerelle	40	3 732 654
860	Demeure au coeur de Marie - Phase II	Demeure au coeur de Marie - Phase II	33	2 425 007
886	Horizon pour Elle	Horizon pour Elle	15	2 189 749
887	Saint-Jacques	Saint-Jacques	90	7 949 941
5503	Un second PAS - Site Église St-Victor	Un second PAS - Site Église St-Victor	40	2 622 400
5525	Coop La Joie de Rosemont	Coop La Joie de Rosemont	55	3 594 900
5552	Première Porte	Première Porte	78	4 618 092

QUESTION 13

ANNEXE 2.2

ACCÈSLOGIS QUÉBEC – PROJETS DONT LES ENGAGEMENTS ONT ÉTÉ CONFIRMÉS

Projet	Organisme (nom abrégé)	Nom du projet	Nombre de logements	Subvention ($)
701	Groupe Soleil de Malartic inc.	Les Habitations Tournesols au Soleil	19	3 865 233
728	Coop. hab. Montérégie/Rive-Sud	La Seigneurie de Longueuil	157	12 534 675
740	Coop solidarité Vieux Clocher	Coopérative de Solidarité du Vieux Clocher	9	1 428 957
767	Gîte de Saint-Isidore	Gîte Saint-Isidore - Phase II	21	3 348 237
778	OMH de Laval	Immeubles Val-Martin - Phase I	160	18 641 068
786	E.L.A.N. Laverlochère	Résidence E.L.A.N.	16	1 609 091
787	OH Lac Abitibi	Pavillon Lasarrois	24	2 237 191
798	Maison du Pas Sage	La Maison du Pas Sage	13	2 589 735
801	Piaule de Val d'Or Inc	Château de Marie-Ève	41	3 742 725
805	Domaine du couvent	Domaine du couvent	20	4 185 281
817	Maison Ainés de Grande-Vallée	Maison des Aînés de Grande-Vallée	10	3 511 338
819	Envol Prog. aide jeunes mères	Les Chrysalides	7	1 092 383
821	OH de Vallée Coaticook	Quartier de la Vallée	21	2 367 762
822	Le Pas de Deux	Le Pas de Deux	10	2 582 775
829	Coop hab. Harmonie-Rive Gauche	Harmonie-Rive Gauche	40	3 956 624
834	Habitation Espoir	Habitation Espoir	30	2 704 004
835	Le bouclier d'Athéna	Bouclier d'Athéna - Maison transitoire 2e étape	17	2 640 467
838	OMH de Lévis	OMH de Lévis - Miscéo	59	5 655 677
842	BAAF Place St-Martin	Avenir de femmes	23	4 839 194
844	Coop solidari. train de la vie	Coopérative de solidarité du train de la vie	35	8 866 577
847	Log. côte du sud (L.C.S.)	Bon Conseil - Phase II	9	864 979
849	Élan des jeunes	Élan des jeunes	6	1 054 675
850	OMH de Gaspé	Projet Petit-Cap	12	4 988 407
854	Habitations des aînés Chandler	Habitations des Aînés de Chandler	30	5 075 502
855	Habitations Fil du Fleuve	Les Habitations au Fil du Fleuve - Phase II	13	3 566 841
863	APDIS	Defi-Logis	8	2 136 520
871	Logements Handi-Cité	Logements Handi-Cité	23	4 329 242
878	Le Havre Paulois	Le Havre Paulois	20	2 407 944
879	Manoir Station 7	Manoir Station 7	126	11 454 122
884	Habitations l'Envolée de Laval	Habitations l'Envolée de Laval	30	2 753 404
889	Oasis des Lacs-Coop solidarité	L'Oasis des lacs, Coop de solidarité	20	4 468 631
890	La résidence du Verger inc.	La Résidence du verger	25	4 449 964
892	OH des Maskoutains et Acton	Le Concorde	52	4 157 207
893	Habitations l'Équerre inc.	Quatre-Saisons	39	3 729 905
897	OMH de Rouyn-Noranda	Maison Martin Bradley - Phase II	25	3 281 938
899	OMH de Lévis	Guillaume-Couture	42	4 221 432
900	Convergence - SAAHG	Maison Oxygène	4	226 400
901	Ensoleilvent	Îlot de solidarité	23	6 096 951
905	Comité L'Entre Gens	Saint-Ulric	22	2 423 346
913	Maison aide héberg. l'AID'ELLE	AID'ELLE 2° étape	4	1 135 144
917	J'ai mon appart'	J'ai mon appart'	12	1 287 641
918	OMH de Trois-Rivières	ACL Saint-Philippe	36	5 558 492
925	Coop. hab. Ruisseau Weedon	Coopérative d'habitation du Ruisseau Weedon	26	4 795 095
926	Innov Habitat Drummond	Villa du Parc de la Paix - Phase II	48	5 321 160
928	Gestion immobilière F2	Maison Le FAR	21	2 893 283

QUESTION 13

Projet	Organisme (nom abrégé)	Nom du projet	Nombre de logements	Subvention ($)
932	Coop solid. du Parc Ste-Barbe	Coopérative de solidarité du Parc de Sainte-Barbe	12	2 870 114
934	Appartements Libère-Toit	Les Appartements Libère-Toit	32	10 661 955
937	Société immobilière du RCAAQ	Projet pour familles autochtones étudiant à Sept-Îles	32	10 692 836
939	Hab. Port-Daniel-Gascons	Les Habitations Port-Daniel-Gascons	24	7 003 426
946	Centre ress. Homme Optimun	Maison Oxygène Lac-Saint-Jean-Est	2	170 475
3065	Toit en réserve de Québec Inc.	UTER de la Chevrotière	7	715 545
3108	Maison Marie Frédéric	Maison Marie-Frédéric	11	984 781
3117	Toit en réserve de Québec Inc.	Les Limoilou	21	1 756 068
3124	Piolet Le	Résidence le Piolet / Hamel	30	2 463 285
3125	Groupe O'Drey	Groupe Odrey	80	9 276 633
3126	Bouée soc. ach. préserv. dév.	Habitations Marie-Clarisse	106	10 214 559
3127	Résidences populaires Québec	RPQ - Pointe-de-Sainte-Foy - Phase II	35	2 454 756
3128	OMH de Québec	Maison SSQ	3	393 222
3131	CENTRE DE CRISE DE QUÉBEC	Centre de Crise de Québec	9	680 130
3138	OMH de Québec	Projet Montmagny	15	1 151 402
5397	Coop hab. de la Montagne Verte	C. H. de la Montagne verte	136	8 803 150
5445	Coop sol. Le Suroit Montréal	Coopérative de solidarité Le Suroit de Montréal	48	3 183 350
5456	OMH de Montréal	OMHM - Îlot Rosemont	193	20 826 950
5465	Spectre de rue inc.	Maison Tapajeurs	22	1 176 419
5471	NAHA	Centre NAHA - Maison Lacordaire	27	3 174 950
5489	Habitations com. Mainbourg	Les Habitations communautaires Mainbourg - Honoré-Beaugrand	67	3 815 800
5492	Coop d'habitation Laurentienne	Coopérative d'habitation Laurentienne	169	11 123 900
5513	Habitations Loge-Accès	Loge Accès - Phase VI - Maison de chambres	15	3 203 450
5517	Hab.pop. de Parc Extension	Hapopex 2965 Goyer	35	1 884 750
5520	Hab.pop. de Parc Extension	Hapopex - boul. Industriel	95	5 404 250
5528	Hab.pop. de Parc Extension	2520 Bates	31	1 998 550
5537	Hab.pop. de Parc Extension	Archevêque	32	2 246 800
5542	La Maison Benoît Labre	La Maison Benoit Labre	36	9 588 600
5544	Collectif femmes immigrantes	Soleil d'Aoura (CFIQ)	23	4 711 850
5546	Logisplus	Le Phoenix de Montréal-Nord	101	6 030 900
5548	Maison St-Dominique	Maison Iberville	10	2 098 100
5562	Maison St-Dominique	Maison Saint-Dominique / Maison Shelley	37	9 408 402
7005	Hab. Outaouais Métropolitain	Les Rapides	30	2 989 822
7033	Centre Inter-section	Centre Inter-Section - Phase II	32	2 898 917
7034	Logements de l'Outaouais inc.	Plateau	72	12 327 055
7043	Hab. Outaouais Métropolitain	Square Urbania	90	7 840 898

QUESTION 13

ANNEXE 3

Programme Rénovation Québec (PRQ) subvention en 2021-2022
(en date du 28 février 2022)

Partenaires	Nombre d'interventions	Subventions ($) 2021-2022
Chandler	30	190 764
Municipalité Armagh	11	20 884
Municipalité Petit-Saguenay	3	3 413
Municipalité Saint-Amable	20	240 000
Municipalité Saint-Raphaël	1	10 000
Municipalité Saint-Zotique	9	45 000
Ville Baie-Comeau	20	75 041
Ville Baie-Saint-Paul	2	6 047
Ville Brossard	38	433 537
Ville Dégelis	16	90 000
Ville Drummondville	26	195 630
Ville Farnham	7	46 000
Ville Gatineau	14	44 329
Ville Joliette	17	50 000
Ville Lac Mégantic	3	10 000
Ville Lachute	3	5 500
Ville Laval	1	14 130
Ville Lévis	25	243 608
Ville Longueuil	3	27 719
Ville Matane	10	50 000
Ville Montréal-Est	23	67 142
Ville N.-D.-de-l'Île-Perrot	2	10 000
Ville Québec	168	2 174 297
Ville Repentigny	16	109 483
Ville Rouyn-Noranda	4	18 035
Ville Saguenay	90	526 188
Ville Saint-Basile-le-Grand	3	29 478
Ville Saint-Georges	4	7 438
Ville Saint-Joseph-de-Sorel	12	30 549
Ville Saint-Lazare	1	10 000
Ville Salaberry-de-Valleyfield	6	47 263
Ville Senneterre	2	8 000
Ville St-Raymond	2	7 426
Ville Trois-Rivières	36	122 873
Ville Varennes	4	48 000
Ville Vaudreuil-Dorion	7	53 846
Ville Victoriaville	11	84 742

QUESTION 13

ANNEXE 4
Programme d'aide aux organismes communautaires (PAOC)
Volet 1 - Soutien à la mission globale

Organismes admissibles	Subventions 2021-2022
Regroupements	
Association des groupes de ressources techniques	175 000 $
Confédération québécoise des coopératives d'habitation	130 000 $
Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation	185 000 $
Fédérations de coopératives d'habitation	
Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec	185 000 $
Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie	195 000 $
Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches	185 000 $
Fédération des coopératives d'habitation du Royaume Saguenay-Lac-Saint-Jean	145 000 $
Fédération de l'habitation coopérative du Québec	235 000 $
Fédération des coopératives d'habitation montérégiennes	160 000 $
Fédération intercoopérative en habitation de l'Outaouais	145 000 $
Fédération CHARM-CQCH [1]	115 000 $
Fédérations d'OSBL d'habitation	
Fédération des OSBL de la Mauricie - Centre du Québec	195 000 $
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal inc.	210 000 $
Fédération des OSBL d'habitation des 3L	195 000 $
Fédération des OSBL d'habitation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles	220 000 $
Fédération régionale des organismes sans but lucratif d'habitation Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord	160 000 $
Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie	185 000 $
Fédération régionale des OSBL en habitation de Québec - Chaudière-Appalaches	180 000 $
Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais	170 000 $
Groupes de ressources techniques	
Action-Habitation de Québec inc.	145 000 $
Atelier habitation de Montréal [2]	120 000 $
Cité des Bâtisseurs inc.	120 000 $
Coopérative de solidarité de services aux organismes d'habitation de l'Outaouais	130 000 $
Entraide Habitat Estrie	105 000 $
Groupe alternative logement [3]	0 $
Groupe d'Animation Populaire en Habitation G.A.P.H.	105 000 $
Groupe de ressources techniques « Bâtir son quartier »	180 000 $
Groupe de ressources techniques B.R.I.C.H. inc.	115 000 $
Groupe de ressources techniques de la Rive-Sud	120 000 $
Groupe de ressources techniques de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava	135 000 $
Groupe de ressources techniques du Sud-Ouest	115 000 $
Groupe de ressources techniques en habitation de la région de Sorel	50 000 $
Groupe de ressources techniques HABEO	130 000 $
Groupe de ressources techniques Nouvel habitat	130 000 $
Groupe ressource en logements collectifs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	130 000 $
Groupe-conseil en développement de l'habitation de Montréal	155 000 $
GRT des deux rives	130 000 $
GRT Habitation populaire Saguenay/Lac-Saint-Jean	50 000 $
Immeubles populaires de Québec inc.	45 000 $
Les Habitations populaires de l'Est inc.	145 000 $

[1] Nouvel organisme admissible qui a soumis une demande dans le volet 1 pour l'année 2021-2022
[2] Cet organisme n'avait pas soumis de demande dans le volet 1 pour l'année 2020-2021
[3] Cet organisme n'a pas soumis de demande dans le volet 1 pour l'année 2021-2022

L'Habitation populaire de la Côte du Sud (H.P.C.S.) inc.	120 000 $
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	145 000 $
Réseau 2000+	50 000 $
SOSACO	45 000 $
Autres organismes	
Association d'informations en logements et immeubles adaptés	40 000 $
Bureau d'aide et d'information sur le logement adapté - région Mauricie	105 000 $
Le Service « Les Habitations partagées du Saguenay »	35 000 $
Les Habitations partagées de l'Outaouais	35 000 $
Services UTILE	120 000 $

Programme d'aide aux organismes communautaires (PAOC)
Volet 2 - Soutien pour des projets

Organismes admissibles	Titre du projet	Subventions 2021-2022
Action dignité de Saint-Léonard	Pour un développement urbain de la rue Jean-Talon Est au profit des locataires du logement social	50 000 $
Action logement Lanaudière	Enquête sur la hausse des coûts de loyer et reprises de logement	50 000 $
Comité du logement du Plateau Mont-Royal	Plateau Mont-Royal, les loyers les plus chers en ville	25 000 $
Consortium de développement social de la Mauricie	Concertation régionale en habitation	20 000 $
Groupe de ressources techniques en habitation de la région de Sorel	Application logement Pierre-De Saurel	40 000 $
Mérule pleureuse Québec	Propagation fongique de la mérule pleureuse dans l'ossature de bois du bâtiment : évaluation par simulation selon différents paramètres de l'enveloppe et effets du climat, vers la recherche de solutions	50 000 $
Table de quartier Lac Saint-Louis / Dorval	Boîte à outils pour une communauté abordable	50 000 $
Village urbain	Création d'un modèle de développement participatif de cohabitats abordables	50 000 $

QUESTION 13

ANNEXE 5

Programme d'appui au développement de l'industrie québécoise de l'habitation (PADIQH)

Organismes	Subventions 2021-2022
Batimatech	40 000 $
Batimatech	50 000 $
Cégep de Jonquière	40 000 $
Université Laval - CIRCERB	25 000 $
Université Laval – CIRCERB	32 106 $
SEREX (Créneau Écoconstruction)	40 000 $
SEREX (Créneau Écoconstruction)	40 000 $
Écohabitation	40 000 $
Écohabitation	142 625 $
Gaïaa Sources	30 000 $
MRC des Sources	30 000 $
Nordic Structures	40 000 $
QWEB	50 000 $
QWEB	50 000 $
S3nergy	50 000 $
Société de développement Angus	16 000 $
Société québécoise des manufacturiers d'habitation	25 000 $
Société québécoise des manufacturiers d'habitation	20 000 $
Zetco	50 000 $

QUESTION 13

ANNEXE 6

Programme d'initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation (ID^{2}EM)

Organisme	Titre du projet	Subventions 2021-2022
CCR de l'Office d'habitation Rimouski-Neigette	L'entre familles	7 895 $
OH de La Mitis	Pour des milieux de vie animés	10 965 $
OH du Kamouraska Est	À la bonne franquette à Kamouraska!	5 045 $
OH du Kamouraska Est	À la bonne franquette à Mont Carmel!	5 485 $
OH du Kamouraska Est	À la bonne franquette à St-Alexandre-de-Kamouraska	5 485 $
OH du Kamouraska Est	À la bonne franquette à Ste-Hélène-de-Kamouraska!	3 070 $
OH du Kamouraska Est	À la bonne franquette à St-Pascal et dépannage alimentaire à tous nos voisins dans le besoin!	6 580 $
OH du Kamouraska Est	À la bonne franquette à St-Philippe-de-Néri!	5 265 $
OH du Témiscouata	Jardins communautaires Entre Voisins du LDA 2021/2022	4 300 $
OH du Témiscouata	Jardins Entre Voisins NDDL	4 475 $
OH du Témiscouata	Jardins communautaires Entre Voisins de St-Juste 2021/2022	4 300 $
OMH de Trois-Rivières	Cuisines communautaires intergénérationnelles du centre-ville	10 530 $
OMH de Sherbrooke	Vivre ensemble	8 600 $
OMH de la région de Dégelis	Jardins entre voisins Dégelis	4 400 $
OMH de la région de Dégelis	Les copains du jardin 2022	2 815 $
Association des Résidents de Logements Municipaux de Jonquière	La relance!	11 400 $
Association des locataires des habitations de l'Érablière	Comité de Quartier Nourrit son monde 2.0	10 530 $
Association de la Seigneurie des Rapides	Jardin communautaire phase 2	6 140 $
Association des locataires des Habitations de la Visitation	M'enraciner pour avancer	4 560 $
Association des locataires des Habitations des Fleurs	Mon chez nous, ma fierté	8 775 $
Association des locataires du HLM Robert-Papin	Socialiser et partager au HLM Robert-Papin	3 000 $
Association des locataires du HLM Saint-Michel Nord	S'épanouir en socialisant au HLM Saint-Michel Nord	7 020 $
Comité de vie de quartier Duff-Court	Brigade jeunesse des espaces de vie du COVIQ	11 400 $
OMH de Montréal	Barber Shop / Les soirées H Elles Aimes	13 160 $
OMH de Montréal	Brigades jeunesse pour des milieux propres et investis	12 985 $
OMH de Montréal	Le jardin de l'amitié	7 460 $
OMH de Montréal	Habiter notre milieu de vie	8 775 $
OH de l'Outaouais	Projet Vert chez moi	8 775 $
OMH de Lévis	Locataires initiés à l'environnement (LIEN)	13 160 $
OMH du Nord de Lotbinière	Re-dynamisons nos milieux de vie	4 650 $
OMH de Laval	Cultiver : pour une alimentation saine!	11 400 $
OMH du Bassin de Chambly	Un potager à partager	4 385 $
Comité Villa St-Jean	Sortons dehors!	8 775 $
Association des locataires des HLM de Bienville	Cuisine en action	13 160 $
Association des locataires Entre-Nous	Un jardin vivant	10 525 $
Association des locataires Mgr. Paul-Eugène Roy	Créons des liens, ENSEMBLE !!!	2 500 $
Association des locataires Jolibourg 1	Projet ''rayon de soleil'' : Un jardin accessible et inclusif	6 580 $
Association des locataires de Stadacona	Dé-confinons les activités!	4 000 $
Association des locataires de St-Donat	Les joyeux jardiniers de St-Donat	4 400 $
Association des locataires de Luceville	Les jardiniers des Habitations St-Luc	4 500 $
OMH Victoriaville-Warwick	Un beau jardin en co-habitation avec nos amis les animaux!	3 510 $
ORH de l'Érable	Se réunir pour mieux s'en sortir!	5 265 $

QUESTION 13

ANNEXE 7

Programme Petits établissements accessibles (PEA)
Subventions octroyées en 2021-2022 par partenaire (en date du 28 février 2022)

Partenaires	Nombre d'interventions	Subventions 2021-2022 ($)
MRC Arthabaska	1	15 000
MRC Charlevoix	1	15 000
MRC La Haute-Yamaska	2	24 817
MRC Maria-Chapdelaine	2	25 571

Programme Petits établissements accessibles (PEA)
Subvention aux bénéficiaires en 2021-2022 (en date du 28 février 2022)

Région administrative	Nom du bénéficiaire	Engagements SHQ ($)
Mauricie	9427-9700 Quebec inc.	15 000
	Association des cardiaques de la Mauricie inc.	10 572
Estrie	Martine Proteau	15 000
Outaouais	Comité régional troisième âge Papineau	15 000
Montérégie	Club optimiste FatimaLongueuil	11 551
	Ressources Alternatives Rive-Sud	13 266

QUESTION 14

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2021-2022 :

A) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;

B) LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LA DIRECTION, DÉPARTEMENT OU DIVISION DES COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;

C) LE NOMBRE ET LE DÉTAIL DES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉS PAR INSTANCES OU ORGANISMES;

D) LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2021-2022 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES;

E) LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2021-2022 AU SEIN DU CABINET DU MINISTRE. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.

A) LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES.

17 employés sont affectés aux communications de la SHQ.

B) LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LA DIRECTION, DÉPARTEMENT OU DIVISION DES COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES.

La somme dépensée par la Direction des communications et des relations externes est de **202 194 $**.

C) LE NOMBRE ET /ES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉS PAR INSTANCES OU ORGANISMES.**

Aucune rencontre n'a été tenue par les employés affectés aux communications avec d'autres organismes ou instances gouvernementales en **2021-2022**.

D) LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2021-2022 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.

En vertu d'une entente gouvernementale, la firme I.C.I. Influence communications inc. effectue une veille médiatique consolidée pour le MAMH, la RBQ et la SHQ. La portion des dépenses facturée à la SHQ pour cette veille s'élève à **13 305 $**.

E) LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2021-2022 AU SEIN DU CABINET DU MINISTRE. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.

Ne s'applique pas à la SHQ.

Données au 28 février 2022.

QUESTION 15

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE TOTAL ET LA VENTILATION DES CRÉANCES ET/OU AMENDES À RECOUVRER POUR 2021-2022. L'ÂGE DE CES CRÉANCES, VENTILÉES PAR ANNÉE, ET LES MOYENS ENTREPRIS POUR LES RECOUVRER. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

CRÉANCES 2021-2022 (À RECOUVRER EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2021)

	Moins d'un an	D'un an à moins de deux ans	De deux ans à moins de trois ans	Trois ans et plus
Subventions – Gouvernement du Québec	1 110 850 875 $	0 $	0 $	0 $
Subventions – Société canadienne d'hypothèques et de logement	-1 836 612 $	-7 194 993 $	54 065 098 $	-2 362 036 $
Contributions des organismes	12 729 203 $	1 743 628 $	2 638 989 $	7 504 419 $
Bénéficiaires de subventions	23 742 584 $	18 548 201 $	15 247 104 $	12 699 862 $
Contrepartie exigible des organismes pour l'utilisation des immeubles	11 904 456 $	0 $	0 $	0 $
Autres	121 120 $	146 593 $	0 $	300 000 $

Moyens entrepris pour recouvrer ces créances :

Pour les *subventions – Société canadienne d'hypothèques et de logement*, la Direction des affaires intergouvernementales, internationales et autochtones au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation s'occupe de faire des suivis pour s'assurer que la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ait en main toutes les informations et tous les justificatifs nécessaires (envoi de réponses par courriels, lettres, etc.) pour terminer ses analyses afin de libérer les sommes.

À la suite de l'approbation de leurs états financiers, tous les organismes bénéficiaires de subvention des programmes de Logement à but non lucratif reçoivent des bordereaux d'ajustement final indiquant les sommes à recevoir ou à payer à la SHQ. Pour le volet public régulier, un rappel est fait en transmettant aux organismes, au besoin, des bordereaux de réclamation sur la base des états financiers. Par la suite, pour les organismes n'ayant pas remboursé les sommes dues, des appels de suivis sont effectués. Concernant le volet privé régulier, les récupérations des sommes dues se font sur les versements ultérieurs.

QUESTION 16

POUR CHACUN DES PROGRAMMES SUIVANTS, FOURNIR UN ÉTAT DE SITUATION AINSI QU'UNE COPIE DES DOCUMENTS, NOTES, ANALYSES, MÉMOS OU RÉSUMÉS DES RENCONTRES TENUES. IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES, TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION, EN 2021-2022. INCLURE LA LISTE DES ENTREPRISES, MUNICIPALITÉS, ORGANISMES OU PARTICULIERS AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU :

a. SBL Public – régulier;
b. SBL Public – Inuit;
c. SBL Public – Inuit (Plan Nord – 300 logements);
d. SBL Privé – Autochtones (urbains et ruraux);
e. SBL Privé – régulier et spécial;
f. Aide aux organismes communautaires;
g. Supplément au loyer;
h. Supplément au loyer spécial;
i. Allocation-logement;
j. Achat Rénovation;
k. AccèsLogis Québec;
l. Logement abordable Québec;
m. Aide d'urgence aux ménages sans logis ;
n. Adaptation de domicile (PAD);
o. Logements adaptés pour aînés autonomes;
p. RénoVillage;
q. RénoRégion
r. Réparation d'urgence;
s. Amélioration des maisons d'hébergement;
t. Revitalisation des vieux quartiers;
u. Pyrrhotite;
v. Rénovation Québec;
w. Accession à la propriété et rénovation Kativik – Plan Nord;
x. Accession à la propriété et rénovation Kativik – Anciennes unités;
y. Programme spécial de rénovation – Kitcisakik;
z. Projet du Bureau de promotion des produits du bois du Québec;
aa. Appui au développement de l'industrie de l'habitation
bb. Programme d'intervention résidentielle — Mérule
cc. Programme petits établissements accessibles
dd. Programme d'aide d'urgence 2005 aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs
ee. Programme d'aide financière aux locataires pour le paiement de leur loyer dans le cadre de la COVID-19
ff. Programme de garantie de prêt pour les sinistrés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
gg. Programme HLM
hh. Soutien financier pour les ménages en attente de leur résidence
ii. Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ)
jj. Programme d'aide pour les bâtiments municipaux (PRABAM)

L'annexe 1 présente l'aide financière accordée pour les programmes touchant :

- les communautés autochtones notamment au Nunavik;
- l'appui au développement de l'industrie de l'habitation (PADIQH)[1];
- l'aide aux organismes communautaires (PAOC);
- Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités volet 2 - Municipalités.

L'annexe 2 présente l'aide financière destinée aux ménages par région administrative, incluant les sommes versées et le nombre de logements pour l'année 2021-2022 par les programmes suivants :

- AccèsLogis Québec (ACL);
- Adaptation de domicile (PAD);
- Allocation logement (PAL)[2];

- Amélioration des maisons d'hébergement (PAMH);
- Habitation à loyer modique (HLM);
- Petits établissements accessibles (PEA);
- Pyrrhotite;
- Programme d'intervention résidentielle – mérule;
- RénoRégion (PRR);
- Rénovation Québec (PRQ);
- Supplément au loyer (PSL)[3].

[1] Les données du PADIQH tiennent compte de celles du Projet du Bureau de promotion des produits du bois du Québec.

[2] Allocation logement (PAL) : Les données ne sont pas disponibles en 2021-2022 puisque l'année pour ce programme s'échelonne du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

[3] Les données du PSL tiennent compte de tous les volets.

- Les programmes RénoVillage et Réparation d'urgence sont abrogés depuis le 1er avril 2014. Ils sont remplacés par le programme RénoRégion. Le Programme de revitalisation des vieux quartiers est terminé depuis mars 2003.
- Aucun prêt n'a été attribué par le biais du programme d'aide financière aux locataires pour le paiement de leur loyer dans le cadre de la pandémie de la COVID-19. La fin de inscriptions à ce programme était le 15 juillet 2020 et le programme a pris fin le 1er août 2021.
- Aucune garantie de prêt n'a été consentie en 2021-2022 en vertu du programme de garantie de prêt pour les sinistrés de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.
- Le Programme d'habitation abordable Québec a été adopté en janvier 2022. Le dépôt des projets est en cours, se déroulant du 1er mars au 5 mai 2022. Ainsi, au 28 février 2022, aucun logement dans le cadre de ce programme n'avait été livré.
- Le programme d'aide pour les bâtiments municipaux (PRABAM) n'est pas un programme de la SHQ.

ANNEXE 1

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Programme	Nombre d'interventions 2021-2022	Subventions versées
Construction de logements à loyer modique au Nunavik[1]	420	ND *
Accession à la propriété et à la rénovation résidentielle dans la région de Kativik Volet Aide à l'achat et à la construction	1	0,5 M$ **
Accession à la propriété et rénovation résidentielle dans la région de Kativik Volet Aide à l'occupation	84	0,3 M$ **
Accession à la propriété et à la rénovation résidentielle dans la région de Kativik Volet Aide à la rénovation	0	0 M$ **

Il s'agit du nombre cumulatif des logements réalisés depuis le début du programme jusqu'au 31 décembre 2021.

* Les données de 2021 ne sont pas disponibles. Le budget est de 12,2 M$ pour cette période.

** Données du 1er avril 2021 au 28 février 2022.

QUESTION 16

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'HABITATION (PADIQH)

Organismes	Subventions 2021-2022
Batimatech	40 000 $
Batimatech	50 000 $
Cégep de Jonquière	40 000 $
Université Laval - CIRCERB	25 000 $
Université Laval – CIRCERB	32 106 $
SEREX (Créneau Écoconstruction)	40 000 $
SEREX (Créneau Écoconstruction)	40 000 $
Écohabitation	40 000 $
Écohabitation	142 625 $
Gaïaa Sources	30 000 $
MRC des Sources	30 000 $
Nordic Structures	40 000 $
QWEB	50 000 $
QWEB	50 000 $
S3nergy	50 000 $
Société de développement Angus	16 000 $
Société québécoise des manufacturiers d'habitation	25 000 $
Société québécoise des manufacturiers d'habitation	20 000 $
Zetco	50 000 $

QUESTION 16

PROGRAMME D'AIDE AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (PAOC)
MISSION GLOBALE

Organismes admissibles	Subventions 2021-2022
Regroupements	
Association des groupes de ressources techniques	175 000 $
Confédération québécoise des coopératives d'habitation	130 000 $
Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation	185 000 $
Fédérations de coopératives d'habitation	
Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec	185 000 $
Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie	195 000 $
Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches	185 000 $
Fédération des coopératives d'habitation du Royaume Saguenay-Lac-Saint-Jean	145 000 $
Fédération de l'habitation coopérative du Québec	235 000 $
Fédération des coopératives d'habitation montérégiennes	160 000 $
Fédération intercoopérative en habitation de l'Outaouais	145 000 $
Fédération CHARM-CQCH [1]	115 000 $
Fédérations d'OSBL d'habitation	
Fédération des OSBL de la Mauricie - Centre du Québec	195 000 $
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal inc.	210 000 $
Fédération des OSBL d'habitation des 3L	195 000 $
Fédération des OSBL d'habitation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles	220 000 $
Fédération régionale des organismes sans but lucratif d'habitation Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord	160 000 $
Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie	185 000 $
Fédération régionale des OSBL en habitation de Québec - Chaudière-Appalaches	180 000 $
Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais	170 000 $
Groupes de ressources techniques	
Action-Habitation de Québec inc.	145 000 $
Atelier habitation de Montréal[2]	120 000 $
Cité des Bâtisseurs inc.	120 000 $
Coopérative de solidarité de services aux organismes d'habitation de l'Outaouais	130 000 $
Entraide Habitat Estrie	105 000 $
Groupe alternative logement [3]	0 $
Groupe d'Animation Populaire en Habitation G.A.P.H.	105 000 $
Groupe de ressources techniques « Bâtir son quartier »	180 000 $
Groupe de ressources techniques B.R.I.C.H. inc.	115 000 $
Groupe de ressources techniques de la Rive-Sud	

[1] Nouvel organisme admissible qui a soumis une demande dans le volet 1 pour l'année 2021-2022

[2] Cet organisme n'avait pas soumis de demande dans le volet 1 pour l'année 2020-2021
[3] Cet organisme n'a pas soumis de demande dans le volet 1 pour l'année 2021-2022

QUESTION 16

	120 000 $
Groupe de ressources techniques de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava	135 000 $
Groupe de ressources techniques du Sud-Ouest	115 000 $
Groupe de ressources techniques en habitation de la région de Sorel	50 000 $
Groupe de ressources techniques HABEO	130 000 $
Groupe de ressources techniques Nouvel habitat	130 000 $
Groupe ressource en logements collectifs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	130 000 $
Groupe-conseil en développement de l'habitation de Montréal	155 000 $
GRT des deux rives	130 000 $
GRT Habitation populaire Saguenay/Lac-Saint-Jean	50 000 $
Immeubles populaires de Québec inc.	45 000 $
Les Habitations populaires de l'Est inc.	145 000 $
L'Habitation populaire de la Côte du Sud (H.P.C.S.) inc.	120 000 $
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	145 000 $
Réseau 2000+	50 000 $
SOSACO	45 000 $
Autres organismes	
Association d'informations en logements et immeubles adaptés	40 000 $
Bureau d'aide et d'information sur le logement adapté - région Mauricie	105 000 $
Le Service « Les Habitations partagées du Saguenay »	35 000 $
Les Habitations partagées de l'Outaouais	35 000 $
Services UTILE	120 000 $

QUESTION 16

PROGRAMME D'AIDE AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (PAOC)

SOUTIEN POUR DES PROJETS 2021-2022

Organismes admissibles	Titre du projet	Résultats 2021-2022
Action dignité de Saint-Léonard	Pour un développement urbain de la rue Jean-Talon Est au profit des locataires du logement social	50 000 $
Action logement Lanaudière	Enquête sur la hausse des coûts de loyer et reprises de logement	50 000 $
Comité du logement du Plateau Mont-Royal	Plateau Mont-Royal, les loyers les plus chers en ville	25 000 $
Consortium de développement social de la Mauricie	Concertation régionale en habitation	20 000 $
Groupe de ressources techniques en habitation de la région de Sorel	Application logement Pierre-De Saurel	40 000 $
Mérule pleureuse Québec	Propagation fongique de la mérule pleureuse dans l'ossature de bois du bâtiment : évaluation par simulation selon différents paramètres de l'enveloppe et effets du climat, vers la recherche de solutions	50 000 $
Table de quartier Lac Saint-Louis / Dorval	Boîte à outils pour une communauté abordable	50 000 $
Village urbain	Création d'un modèle de développement participatif de cohabitats abordables	50 000 $

QUESTION 16

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER D'URGENCE ET DE SUBVENTION AUX MUNICIPALITÉS VOLET 2 - MUNICIPALITÉS

MUNICIPALITÉ	SUBVENTION 2021-2022
Valleyfield	**7 921,71 $**
Saint-Eustache	**4 430,47 $**

POUR CHACUN DES PROGRAMMES SUIVANTS, FOURNIR UN ÉTAT DE SITUATION AINSI QU'UNE COPIE DES DOCUMENTS, NOTES, ANALYSES, MÉMOS OU RÉSUMÉS DES RENCONTRES TENUES. IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES, TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION, EN 2022-2023. INCLURE LA LISTE DES ENTREPRISES, MUNICIPALITÉS, ORGANISMES OU PARTICULIERS AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU.

01 Bas-Saint-Laurent

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	49	94	693 676	-	693 676
Allocation-logement	2020-2021	1 389	-	1 008 994	-	1 008 994
Habitation à loyer modique	2021-2022	2 973	-	14 566 507	1 343 338	15 909 845
Mérule	2021-2022	1		38 565		38 565
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	1	4 687	-	4 687
RénoRégion	2021-2022	58	-	473 293	-	473 293
Rénovation Québec	2021-2022	26	-	140 000	140 000	280 000
Supplément au loyer	2021-2022	1 224	-	3 685 677	381 536	4 067 213

02 Saguenay--Lac-Saint-Jean

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	86	242	1 371 473	-	1 371 473
Allocation-logement	2020-2021	1 548	-	1 179 316	-	1 179 316
Habitation à loyer modique	2021-2022	3 880	-	16 128 124	1 452 807	17 580 931
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	2	5 425	-	5 425
RénoRégion	2021-2022	38	-	345 555	-	345 555
Rénovation Québec	2021-2022	93	-	529 601	529 621	1 059 222
Supplément au loyer	2021-2022	1 441	-	3 285 801	333 279	3 619 080

03 Capitale-Nationale

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	51	312	822 497	-	822 497
Allocation-logement	2020-2021	3 471	-	2 717 584	-	2 717 584
Habitation à loyer modique	2021-2022	7 525	-	32 279 038	3 006 846	35 285 884
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	13	36 669	-	36 669
RénoRégion	2021-2022	11	-	112 407	-	112 407
Rénovation Québec	2021-2022	172	-	2 187 770	2 187 770	4 375 539
Supplément au loyer	2021-2022	5 231	-	22 817 926	2 286 052	25 103 978

04 Mauricie

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	59	186	883 620	-	883 620
Aide financière municipale pour les résidences endommagées par la pyrrhotite	2021-2022	-	9	559 633	-	559 633
Allocation-logement	2020-2021	3 037	-	2 296 641	-	2 296 641
Habitation à loyer modique	2021-2022	2 960	-	14 685 748	1 343 625	16 029 373
Petits établissements accessibles	2021-2022	-	2	25 572	-	25 572
Pyrrhotite	2021-2022	407	-	582 301	-	582 301
RénoRégion	2021-2022	34	-	314 094	0	314 094
Rénovation Québec	2021-2022	36	-	122 873	122 873	245 745
Supplément au loyer	2021-2022	727	-	2 136 391	197 471	2 333 862

05 Estrie

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
AccèsLogis Québec	2021-2022	145	-	13 872 344	8 740 289	22 612 633
Adaptation de domicile	2021-2022	76	213	1 097 784	-	1 097 784
Allocation-logement	2020-2021	2 947	-	2 329 408	-	2 329 408
Habitation à loyer modique	2021-2022	3 371	-	14 488 671	1 427 529	15 916 200
Petits établissements accessibles	2021-2022	-	1	15 000	-	15 000
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	14	42 378	-	42 378
RénoRégion	2021-2022	73	-	709 068	-	709 068
Rénovation Québec	2021-2022	10	-	56 000	56 000	112 000
Supplément au loyer	2021-2022	1 781	-	4 880 302	481 239	5 361 542

06 Montréal

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
AccèsLogis Québec	2021-2022	173	-	10 835 392	17 919 791	28 755 183
Adaptation de domicile	2021-2022	23	115	335 116	-	335 116
Allocation-logement	2020-2021	22 141	-	18 555 337	-	18 555 337
Habitation à loyer modique	2021-2022	23 736	-	139 750 551	13 458 332	153 208 883
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	32	120 584	-	120 584
Rénovation Québec	2021-2022	23	-	67 142	67 142	134 285
Supplément au loyer	2021-2022	12 985	-	56 634 592	5 714 319	62 348 910

07 Outaouais

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	145	203	1 946 982	-	1 946 982
Allocation-logement	2020-2021	1 900	-	1 528 420	-	1 528 420
Amélioration des maisons d'hébergement	2021-2022	9	-	15 335	-	15 335
Habitation à loyer modique	2021-2022	3 534	-	17 439 385	1 494 915	18 934 300
Petits établissements accessibles	2021-2022	-	1	15 000	-	15 000
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	1	4 000	-	4 000
RénoRégion	2021-2022	94	-	1 055 642	-	1 055 642
Rénovation Québec	2021-2022	14	-	44 329	44 329	88 657
Supplément au loyer	2021-2022	1 838	-	7 738 442	803 824	8 542 266

08 Abitibi-Témiscamingue

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	10	35	159 533	-	159 533
Allocation-logement	2020-2021	734	-	570 203	-	570 203
Habitation à loyer modique	2021-2022	1 545	-	6 704 804	507 221	7 212 025
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	1	5 000	-	5 000
RénoRégion	2021-2022	29	-	299 718	-	299 718
Rénovation Québec	2021-2022	6	-	26 035	26 035	52 071
Supplément au loyer	2021-2022	457	-	1 553 656	156 934	1 710 590

09 Côte-Nord

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	13	26	156 143	-	156 143
Allocation-logement	2020-2021	276	-	212 831	-	212 831
Amélioration des maisons d'hébergement	2021-2022	10	-	92 256	-	92 256

POUR CHACUN DES PROGRAMMES SUIVANTS, FOURNIR UN ÉTAT DE SITUATION AINSI QU'UNE COPIE DES DOCUMENTS, NOTES, ANALYSES, MÉMOS OU RÉSUMÉS DES RENCONTRES TENUES. IDENTIFIER LES SOMMES ALLOUÉES, TOTALES ET VENTILÉES PAR RÉGION, EN 2022-2023. INCLURE LA LISTE DES ENTREPRISES, MUNICIPALITÉS, ORGANISMES OU PARTICULIERS AYANT REÇU UNE AIDE FINANCIÈRE, LA DATE DE L'AIDE, LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS ET LE MONTANT REÇU.

Habitation à loyer modique	2021-2022	1 540	-	9 738 160	711 761	10 449 921
RénoRégion	2021-2022	9	-	48 953	-	48 953
Rénovation Québec	2021-2022	20	-	75 041	75 041	150 081
Supplément au loyer	2021-2022	334	-	873 776	88 679	962 454

10 Nord-du-Québec

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	3	-	35 806	-	35 806
Allocation-logement	2020-2021	37	-	23 915	-	23 915
Habitation à loyer modique	2021-2022	3 816	-	122 815 094	145 124	122 960 218
RénoRégion	2021-2022	1	-	12 000	-	12 000
Supplément au loyer	2021-2022	32	-	58 620	6 513	65 133

11 Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	41	40	599 224	-	599 224
Allocation-logement	2020-2021	454	-	340 314	-	340 314
Habitation à loyer modique	2021-2022	1 669	-	14 542 328	1 272 925	15 815 253
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	1	4 000	-	4 000
RénoRégion	2021-2022	176	-	1 832 067	-	1 832 067
Rénovation Québec	2021-2022	30	-	190 764	190 764	381 528
Supplément au loyer	2021-2022	499	-	1 363 173	140 457	1 503 630

12 Chaudière-Appalaches

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
AccèsLogis Québec	2021-2022	33	-	2 425 007	2 033 483	4 458 490
Adaptation de domicile	2021-2022	42	124	661 882	-	661 882
Allocation-logement	2020-2021	1 890	-	1 401 385	-	1 401 385
Habitation à loyer modique	2021-2022	3 017	-	12 086 027	1 184 782	13 270 809
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	3	10 333	-	10 333
RénoRégion	2021-2022	93	-	971 676	-	971 676
Rénovation Québec	2021-2022	41	-	281 929	281 929	563 859
Supplément au loyer	2021-2022	1 418	-	4 972 405	521 351	5 493 756

13 Laval

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	28	149	442 700	-	442 700
Allocation-logement	2020-2021	2 428	-	2 031 333	-	2 031 333
Habitation à loyer modique	2021-2022	1 734	-	9 276 994	746 925	10 023 919
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	9	20 653	-	20 653
Rénovation Québec	2021-2022	1	-	14 130	14 130	28 259
Supplément au loyer	2021-2022	1 074	-	4 459 344	470 261	4 929 605

14 Lanaudière

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	52	194	873 184	-	873 184
Allocation-logement	2020-2021	3 595	-	2 942 165	-	2 942 165
Habitation à loyer modique	2021-2022	1 832	-	10 068 952	1 020 641	11 089 593
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	4	18 078	-	18 078
RénoRégion	2021-2022	17	-	151 995	-	151 995
Rénovation Québec	2021-2022	33	-	159 483	159 483	318 966
Supplément au loyer	2021-2022	773	-	2 688 044	275 173	2 963 217

15 Laurentides

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	73	212	1 231 514	-	1 231 514
Allocation-logement	2020-2021	4 357	-	3 616 223	-	3 616 223
Habitation à loyer modique	2021-2022	2 475	-	9 784 845	967 155	10 752 000
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	17	58 707	-	58 707
RénoRégion	2021-2022	165	-	1 792 135	-	1 792 135
Rénovation Québec	2021-2022	3	-	5 500	5 500	11 000
Supplément au loyer	2021-2022	901	-	3 806 763	401 041	4 207 804

16 Montérégie

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
Adaptation de domicile	2021-2022	141	529	2 298 719	-	2 298 719
Allocation-logement	2020-2021	9 828	-	8 068 092	-	8 068 092
Habitation à loyer modique	2021-2022	6 644	-	25 283 237	2 184 561	27 467 798
Petits établissements accessibles	2021-2022	-	2	24 817	-	24 817
ProgrammeUrgenceV5-HebergementTemporaire	2021-2022	-	32	122 289	-	122 289
RénoRégion	2021-2022	28	-	248 134	-	248 134
Rénovation Québec	2021-2022	105	-	975 391	970 391	1 945 783
Supplément au loyer	2021-2022	2 857	-	10 545 663	1 102 842	11 648 504

17 Centre-du-Québec

Programmes *	Année financière**	Nombre de logements	Autres interventions	Contributions des gouvernements ($)	Contributions des partenaires ($)	Subvention totale ($)
AccèsLogis Québec	2021-2022	18	-	1 606 995	689 159	2 296 154
Adaptation de domicile	2021-2022	53	146	741 510	-	741 510
Aide financière municipale pour les résidences endommagées par la pyrrhotite	2021-2022	-	1	75 000	-	75 000
Allocation-logement	2020-2021	2 098	-	1 593 933	-	1 593 933
Habitation à loyer modique	2021-2022	2 148	-	8 951 617	940 134	9 891 751
Pyrrhotite	2021-2022	29	-	163 012	-	163 012
RénoRégion	2021-2022	27	-	256 063	-	256 063
Rénovation Québec	2021-2022	37	-	280 373	280 373	560 746
Supplément au loyer	2021-2022	581	-	1 737 963	168 569	1 906 532

*Les données pour le programme Allocation-logement ne sont pas disponibles pour 2021-2022, puisque l'année pour le programme s'échelonne du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

Les données n'incluent pas les programmes de la Ville de Montréal.

** L'année 2021-2022 est incomplète. Les données sont au 28 février 2022.

QUESTION 17

CONCERNANT L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION ET LA CHARTE DU BOIS :

A) TOUTES LES RECOMMANDATIONS, RENCONTRES, LE NOM DES PERSONNES PRÉSENTES À CELLES-CI, L'ORDRE DU JOUR DU COMITÉ AVISEUR SUR LA CHARTE DU BOIS COPRÉSIDÉ PAR LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC ET LE MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DEPUIS OCTOBRE 2019;

B) TOUTES LES RECOMMANDATIONS, RENCONTRES, LE NOM DES PERSONNES PRÉSENTES À CELLES-CI, L'ORDRE DU JOUR DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA CHARTE DU BOIS DEPUIS OCTOBRE 2019:

I. VEUILLEZ DÉTAILLER LE PROCESSUS DE REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL.

C) DÉTAIL DE TOUS LES NOUVEAUX ÉDIFICES, FINANCÉS EN TOUT OU EN PARTIE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, DE PLUS DE TROIS ÉTAGES OU LES ÉCOLES QUI UTILISENT LE BOIS COMME MATÉRIAU STRUCTUREL EN 2021-2022 ET PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

D) DÉTAILLER LES DÉPENSES LIÉES À LA PROMOTION DE L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION;

E) DÉTAIL DES DÉPENSES DU MINISTÈRE CHEZ CECOBOIS ET LE RÉSEAU CECOBOIS, ET LISTE DE TOUS LES PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ PAR CES INVESTISSEMENTS EN 2021-2022;

F) DÉTAIL DES DÉPENSES DU MINISTÈRE CHEZ FPINNOVATIONS ET LISTE DE TOUS LES PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ DE CES INVESTISSEMENTS EN 2021-2022;

G) TOUS LES PROJETS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME INNOVATION BOIS POUR DÉVELOPPER LA VEILLE TECHNOLOGIQUE ET LES CONNAISSANCES SUR L'INTELLIGENCE DE MARCHÉ, ENCOURAGER LA RECHERCHE APPLIQUÉE ET LE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS, PROCÉDÉS, TECHNOLOGIES ET SYSTÈMES INNOVANTS ET SOUTENIR LA DÉMONSTRATION ET L'IMPLANTATION EN USINE DE TECHNOLOGIES ET DE PRODUITS INNOVANTS;

H) ÉTAT D'AVANCEMENT POUR QUE LES UNIVERSITÉS INTÈGRENT DES FORMATIONS OBLIGATOIRES SUR LE MATÉRIAU BOIS POUR CES FUTURS PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

QUESTION 18

ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS POSÉES, DEPUIS LE 18 OCTOBRE 2018, CONCERNANT LA VOLONTÉ D'UN PROJET DE LOI INDÉPENDANT AFIN DE SÉPARER LA COPROPRIÉTÉ DU CODE CIVIL.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUESTION 19

COPIE DES ÉTUDES, ANALYSES, RECHERCHES, SONDAGES, SCÉNARIOS OU PROJECTIONS CONCERNANT LA RÉFORME DE LA RÉGIE DU LOGEMENT.

La réponse à cette question sera transmise par le Tribunal administratif du logement.

QUESTION 37

POUR 2021-2022, LE NOMBRE DE DEMANDEURS DES PROGRAMMES DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, QUI ONT SUBI UNE DIMINUTION DE LEUR PRESTATION PARCE QU'ILS RECEVAIENT ÉGALEMENT UNE PENSION ALIMENTAIRE.

La Société d'habitation du Québec ne dispose pas de cette information.

QUESTION 38

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC, INDIQUER :

A) LE MONTANT GLOBAL, VENTILÉ PAR PROJET, DES SUBVENTIONS VERSÉES EN 2021-2022, ET FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

B) LE NOMBRE TOTAL, VENTILÉ PAR ANNÉE ET PAR VOLET DU PROGRAMME, DE LOGEMENTS RÉALISÉS EN VERTU DE CE PROGRAMME POUR 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

C) LE NOMBRE TOTAL, VENTILÉ PAR ANNÉE, DE LOGEMENTS DESTINÉS AUX PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE RÉALISÉS EN VERTU DE CE PROGRAMME POUR 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

D) VENTILER PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE, LA LISTE DES MUNICIPALITÉS, ORGANISMES OU ENTREPRISES QUI ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION EN 2021-2022 ET LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023. INDIQUER, POUR CHACUN, LE MONTANT DE LADITE SUBVENTION;

E) LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX CONSTRUITS EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

F) LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX DONT LA CONSTRUCTION A DÉBUTÉ EN 2021, ET QUI EST TOUJOURS EN COURS;

G) LE NOMBRE DE LOGEMENTS ABORDABLES CONSTRUITS EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

H) LE NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES EN LÉGÈRE PERTE D'AUTONOMIE À FAIBLE REVENU AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC – VOLET II, DESTINÉ AUX PERSONNES ÂGÉES, ET LE BILAN DU NOMBRE DE LOGEMENTS ADAPTÉS (VOLET III) ACCORDÉS ANNUELLEMENT EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

I) LE NOMBRE DE FAMILLES, PERSONNES SEULES ET AÎNÉS AUTONOMES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC (VOLET – PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER) EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

J) LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS, PERMANENTS OU TEMPORAIRES EN MATIÈRE DE LOGEMENT AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS (VOLET – PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER) EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS EN 2022-2023;

K) L'ÉTAT DE SITUATION, INCLUANT LE NOMBRE ET LE MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS OCTROYÉES, LE MONTANT INDIVIDUEL DE CHACUNE D'ELLES, LE NOM ET LA CIRCONSCRIPTION DU BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION, VENTILÉ PAR ANNÉE, POUR CHACUNE DES SUBVENTIONS ADDITIONNELLES SUIVANTES :

I. MUNICIPALITÉS DONT LA POPULATION EST INFÉRIEURE À 2 500 HABITANTS ;
II. RÉGIONS ÉLOIGNÉES;
III. AIDE TEMPORAIRE À L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (AOT);
IV. SUBVENTION POUR L'ADAPTABILITÉ DU LOGEMENT (SUAL) ;
V. SUBVENTION POUR ADAPTATION DE DOMICILE (SAD);
VI. PARTICIPATION AU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC (PRQ).

A) LE MONTANT GLOBAL, VENTILÉ PAR PROJET, DES SUBVENTIONS VERSÉES EN 2021-2022 ET FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

Les subventions sont calculées par projet et non par volet puisque les unités de certains projets se distribuent dans plus d'un volet. Voir la réponse à la question D) pour la ventilation par projets.

QUESTION 38

B) LE NOMBRE TOTAL, VENTILÉ PAR ANNÉE ET PAR VOLET DU PROGRAMME, DE LOGEMENTS RÉALISÉS EN VERTU DE CE PROGRAMME POUR 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

Nombre total de logements réalisés par l'entremise du Programme AccèsLogis Québec
Par volet de programme du 1er avril 2021 au 28 février 2022

Année financière de livraison	Nombre de logements		
	Volet		
	I	II	III
2021-2022	213	73	83

Volet I : Familles, personnes âgées autonomes et personnes seules
Volet II : Personnes âgées en légère perte d'autonomie
Volet III : Personnes ayant des besoins particuliers, permanents ou temporaires, en matière de logement

C) LE NOMBRE TOTAL, VENTILÉ PAR ANNÉE, DE LOGEMENTS DESTINÉS AUX PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE RÉALISÉS EN VERTU DE CE PROGRAMME POUR 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

Nombre total de logements réalisés par l'entremise du
Programme AccèsLogis Québec pour les personnes itinérantes,
à risque d'itinérance et multiproblématiques (volet III)
du 1er avril 2021 au 28 février 2022

Année financière de livraison	Nombre de logements
2021-2022	65

* L'indicateur d'itinérance utilisé est le même que celui du Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020, c'est-à-dire personnes itinérantes ou à risque de le devenir, ainsi que pour les personnes ayant un trouble de santé mentale.

QUESTION 38

D) VENTILÉE PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE, LA LISTE DES MUNICIPALITÉS, ORGANISMES OU ENTREPRISES QUI ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION EN 2021-2022 ET LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023. INDIQUER, POUR CHACUN, LE MONTANT DE LADITE SUBVENTION;

Nombre de logements réalisés et subventions versées du Programme AccèsLogis Québec par type de subvention, par organisme et par circonscription électorale

1er avril 2021 au 28 février 2022

Organisme	Circonscription électorale	Nombre de logements	Montant des subventions versées ($)						
			Subvention SHQ-SCHL	Montant additionnel (inclus dans la subvention SHQ)					
				Municipalité de moins de 2 500 habitants	Région éloignée	Subvention adaptabilité du logement	Subvention adaptation de domicile	Participation au programme Rénovation Québec (PRQ)	Aide temporaire à l'occupation du territoire (AOT)
Coop La Joie de Rosemont	Rosemont	55	3 594 900	-	-	-	-	-	-
Coopérative de solidarité La Passerelle	Granby	40	3 732 654	-	-	-	-	-	-
Demeure au Coeur de Marie	Chutes-de-la-Chaudière	33	2 425 007	-	-	-	-	-	-
Habitations Communautaires de Saint-Laurent	Saint-Laurent	78	4 618 092	-	-	48 892	-	-	-
Horizon pour Elle inc.	Brome-Missisquoi	15	2 189 749	-	-	-	-	-	-
Le PAS de la rue	Bourget	40	2 622 400	-	-	-	-	-	-
Maison Normand Léveillé	Drummond--Bois-Francs	18	1 606 995	-	-	-	-	-	-
Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville	Granby	90	7 949 941	-	-	11 856	-	-	-

E) LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX CONSTRUITS EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

Voir la réponse à la question B) car le programme AccèsLogis Québec ne finance pas la construction de logements sociaux, mais la construction de logements abordables.

F) LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX DONT LA CONSTRUCTION A DÉBUTÉ EN 2021, ET QUI EST TOUJOURS EN COURS;

En 2021, la construction de 1 249 logements abordables a débuté et est toujours en cours. Rappelons que le programme AccèsLogis Québec ne finance pas la construction de logements sociaux mais de logements abordables.

G) LE NOMBRE DE LOGEMENTS ABORDABLES CONSTRUITS EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

Voir la réponse à la question B).

H) LE NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES À FAIBLE REVENU AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC – VOLET II, DESTINÉ AUX PERSONNES ÂGÉES, ET LE BILAN DU NOMBRE DE LOGEMENTS ADAPTÉS (VOLET III) ACCORDÉS ANNUELLEMENT EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

Nombre de logements réalisés par l'entremise du Programme AccèsLogis Québec par groupe clientèle du 1er avril 2021 au 28 février 2022

Groupe de clientèle	Nombre de logements
Personnes âgées en légère perte d'autonomie (volet II)	73
Personnes handicapées (volet III)	28

I) LE NOMBRE DE FAMILLES, PERSONNES SEULES ET AÎNÉS AUTONOMES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC (VOLET – PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER) EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

Nombre de logements subventionnés par l'entremise du programme Supplément au loyer volet AccèsLogis Québec par groupe clientèle au 31 décembre 2021

Groupe de clientèle	Nombre de logements
Familles	4 525
Personnes seules	7 863
Aînés autonomes (volet I)	819

J) LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS, PERMANENTS OU TEMPORAIRES EN MATIÈRE DE LOGEMENT AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS (VOLET – PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER) EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS EN 2022-2023;

Nombre de logements subventionnés par l'entremise du programme Supplément au loyer volet AccèsLogis Québec par groupe clientèle au 31 décembre 2021

Groupe de clientèle	Nombre de logements
Personnes ayant des besoins particuliers en habitation (volet III)	5 135

QUESTION 38

K) L'ÉTAT DE SITUATION, INCLUANT LE NOMBRE ET LE MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS OCTROYÉES, LE MONTANT INDIVIDUEL DE CHACUNE D'ELLES, LE NOM ET LA CIRCONSCRIPTION DU BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION, VENTILÉ PAR ANNÉE, POUR CHACUNE DES SUBVENTIONS ADDITIONNELLES SUIVANTES :

I. MUNICIPALITÉS DONT LA POPULATION EST INFÉRIEURE À 2 500 HABITANTS ;
II. RÉGIONS ÉLOIGNÉES;
III. AIDE TEMPORAIRE À L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (AOT);
IV. SUBVENTION POUR L'ADAPTABILITÉ DU LOGEMENT (SUAL) ;
V. SUBVENTION POUR ADAPTATION DE DOMICILE (SAD);
VI. PARTICIPATION AU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC (PRQ).

Voir la réponse à la question D).

QUESTION 39

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DES FAMILLES, INDIQUER :

A) VENTILATION DÉTAILLÉE DES BUDGETS POUR 2021-2022 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023;

B) POUR CES ANNÉES, LE NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES, DE PERSONNES SEULES ET DE FAMILLES À FAIBLE REVENU QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE L'ALLOCATION LOGEMENT, ET LE NOMBRE DE MÊME QUE LA RÉPARTITION PAR RÉGION DES PERSONNES ÂGÉES, DES PERSONNES SEULES ET DES FAMILLES À FAIBLE REVENU BÉNÉFICIANT DE L'ALLOCATION LOGEMENT.

A) VENTILATION DES MONTANTS VERSÉS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021[1]

Région administrative	Montants versés ($)[2]
01 - Bas-Saint-Laurent	1 009 881
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 180 352
03 - Capitale-Nationale	2 719 972
04 - Mauricie	2 298 659
05 - Estrie	2 331 455
06 - Montréal	18 571 641
07 - Outaouais	1 529 763
08 - Abitibi-Témiscamingue	570 704
09 - Côte-Nord	213 018
10 - Nord-du-Québec	23 936
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	340 613
12 - Chaudière-Appalaches	1 402 616
13 - Laval	2 033 118
14 - Lanaudière	2 944 750
15 - Laurentides	3 619 401
16 - Montérégie	8 075 182
17 - Centre-du-Québec	1 595 333

[1] L'année pour le programme Allocation-logement s'échelonne du 1er octobre au 30 septembre.

[2] Répartition estimée par région administrative.

B) NOMBRE DE MÉNAGES PAR TYPE DE CLIENTÈLE DU PROGRAMME

Du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021[1]

Type de ménage	Nombre de ménages
Personnes âgées - Seules	43 729
Personnes âgées - Couples	2 857
Familles	15 617

[1] L'année pour le programme Allocation-logement s'échelonne du 1er octobre au 30 septembre.

QUESTION 40

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ALLOCATION AU LOGEMENT, VEUILLEZ FOURNIR LE NOMBRE DE :

A) PERSONNES SEULES (ÂGÉES DE 50 ANS ET PLUS) QUI ONT REÇU L'ALLOCATION;
B) MÉNAGES (ÂGÉS DE 50 ANS ET PLUS) QUI ONT REÇU L'ALLOCATION;
C) MÉNAGES À FAIBLE REVENU COMPTANT AU MOINS UN ENFANT AYANT REÇU L'ALLOCATION;
D) PERSONNES À QUI L'ALLOCATION A ÉTÉ REFUSÉE;
E) MÉNAGES (ÂGÉS DE 50 ANS ET PLUS) À QUI L'ALLOCATION A ÉTÉ REFUSÉE.

Dans le cadre du programme Allocation-logement, en 2020-2021 (année du programme PAL), le nombre de :

a) Personnes seules (âgées de 50 ans et plus) qui ont reçu l'allocation : 62 203

b) Ménages (âgés de 50 ans et plus) qui ont reçu l'allocation : 46 586

c) Ménages à faible revenu comptant au moins un enfant ayant reçu l'allocation : 15 617

d) Personnes à qui l'allocation a été refusée : 27 817

e) Ménages (âgés de 50 ans et plus) à qui l'allocation a été refusée : 19 812

QUESTION 41

ÉTAT DE SITUATION CONCERNANT LES NÉGOCIATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, NOTAMMENT QUANT AU RENOUVELLEMENT DES ENTENTES POUR LES PROGRAMMES À FRAIS PARTAGÉS, AINSI QU'AU SUJET DU TRANSFERT AU QUÉBEC DE L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES FÉDÉRAUX. À PROPOS DE CES DEUX DOSSIERS, FOURNIR UNE COPIE DES DOCUMENTS, ANALYSE OU NOTE, AINSI QU'UNE LISTE DES RENCONTRES TENUES, INCLUANT LA DATE ET LES PERSONNES PARTICIPANTES.

En octobre 2020, la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont signé l'Entente Canada-Québec sur le logement. Cette question n'est donc plus pertinente à l'étude des crédits.

QUESTION 42

SOMMAIRE DES SOMMES VERSÉES PAR PROGRAMME DU MAMH POUR 2020-2021, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022

Voir la réponse à la question 13 de l'opposition officielle.

QUESTION 43

ÉTAT DE SITUATION DRESSÉ PAR LA SHQ CONCERNANT LES COOPÉRATIVES D'HABITATION POUR LESQUELLES LES ENTENTES AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL SONT ARRIVÉES OU ARRIVERONT À ÉCHÉANCE, ET PORTRAIT DE LA SITUATION POUR LES ANNÉES À VENIR. TABLEAU PRÉSENTANT L'IMPACT FINANCIER DE LA FIN DES CONVENTIONS POUR CES COOPÉRATIVES.

D'ici 2029, l'ensemble des logements coopératifs subventionnés directement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) auront vu leur convention avec cette dernière prendre fin. Sur la période 2014-2021, ce sont 82 % des coopératives qui ont vu leur convention prendre fin.

Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement du Canada, dévoilée le 22 novembre 2017 et à laquelle le Québec n'a pas souscrit, le gouvernement fédéral a mis en œuvre une nouvelle Initiative fédérale de logement communautaire (phases 1 et 2), laquelle prévoit un investissement fédéral de 618,2 M$ destiné uniquement au parc de logement social fédéral.

Impacts financiers de la fin des conventions

Puisqu'il s'agit d'un parc géré unilatéralement par la SCHL, la Société d'habitation du Québec ne dispose pas d'information financière sur le montant exact des subventions fédérales actuelles.

Expiration des subventions fédérales en nombre de coopératives et en nombre de logements en 2021, pour les coopératives d'habitation réalisées par les articles 61 et 95 de la Loi nationale sur l'habitation (LNH) et pour le programme Prêt hypothécaire indexé (PHI)[1]

Année	Nombre de coopératives	Nombre de logements
2021	84	1 396

[1] Selon les renseignements obtenus de la SCHL en octobre 2015.

QUESTION 44

NOMBRE DE PROJETS ET NOMBRE D'UNITÉS DE LOGEMENT EN ATTENTE DE FINANCEMENT OU D'UNE AUTORISATION PAR LA SHQ POUR 2021-2022.

Au 28 février 2022, 177 projets (6 913 unités) étaient en processus d'obtention de financement ou d'une autorisation à différentes étapes de leur cheminement dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

QUESTION 45

ÉTAT DE SITUATION SUR LES TRANSFERTS DE RESPONSABILITÉ VERS LES VILLES ET LES MRC DE PROGRAMMES ADMINISTRÉS PAR LA SHQ POUR 2021-2022.

Voici la liste des nouvelles Municipalités régionales de comté (MRC), municipalités et villes qui ont signé une entente de gestion avec la Société d'habitation du Québec dans le cadre de ses programmes en 2021-2022.

Programme	MRC / Municipalité / Ville
Programme Rénovation Québec	Municipalité de Sainte-Élisabeth
	Paroisse de Saint-Siméon (Gaspésie)
Programme Petits établissements accessibles	MRC L'Islet
	Ville de Rimouski
Programme Pyrrhotite	MRC d'Autray

Ville de Montréal

Conformément à l'Entente concernant le transfert des budgets et de la responsabilité en habitation, 40 % des budgets du Programme d'adaptation de domicile, du programme Rénovation Québec et du Programme AccèsLogis Québec ont été réservés à la Ville de Montréal en 2021-2022.

Une évaluation de l'Entente et des programmes est prévue au terme de celle-ci, soit en 2022.

Voir également la question 64 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

Données au 8 mars 2022

QUESTION 46

VENTILATION PAR PROGRAMME ET PAR VILLE DES SOMMES ALLOUÉES AUX VILLES POUR LES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Les tableaux ci-après comprennent les engagements réalisés, par mandataire (villes, municipalités et municipalités régionales de comté) pour les programmes d'amélioration de l'habitat pour l'année financière 2021-2022.

Les engagements d'un mandataire correspondent à la somme des montants d'aide financière accordés aux bénéficiaires des programmes.

QUESTION 46

Programme RénoRégion (PRR)
En vigueur depuis le 24 décembre 2015 en remplacement des programmes RénoVillage et Réparations d'urgence, abrogés le 18-11-2015

Mandataire	2021-2022 (au 28 février 2022)	
	Nombre de logements	Engagement SHQ (en $)
MRC Abitibi	10	102 526
MRC Abitibi (/Nord du Québec)	1	12 000
MRC Abitibi (/Vallée-de-l'Or)	1	12 000
MRC Abitibi-Ouest	10	104 676
MRC Acton	4	33 594
MRC Antoine-Labelle	117	1 299 051
MRC Argenteuil	11	115 503
MRC Arthabaska	9	78 980
MRC Avignon	10	88 196
MRC Beauce-Sartigan	8	83 061
MRC Beauharnois-Salaberry	4	40 729
MRC Bécancour	10	101 228
MRC Bonaventure	11	104 657
MRC Brome-Missisquoi	5	45 793
MRC Charlevoix	1	7 029
MRC Charlevoix-Est	3	32 143
MRC Coaticook	7	73 267
MRC Collines-de-l'Outaouais	4	40 354
MRC D'Autray	11	109 560
MRC des Appalaches	28	311 185
MRC des Sources	9	73 046
MRC Drummond	5	53 386
MRC Joliette	1	3 441
MRC Kamouraska	3	26 966
MRC La Côte-de-Beaupré	2	19 532
MRC La Côte-de-Gaspé	28	308 474
MRC La Haute-Côte-Nord	1	2 384
MRC La Haute-Yamaska	4	29 435
MRC La Matanie	1	12 000
MRC La Matapédia	19	166 935
MRC La Mitis	23	165 617
MRC La Nouvelle-Beauce	6	53 781
MRC La Rivière-du-Nord	2	19 704
MRC La Vallée-de-la-Gatineau	29	333 904
MRC Lac-St-Jean-Est	14	140 652
MRC L'Assomption	1	11 879
MRC Le Domaine-du-Roy	10	96 735
MRC Le Fjord-du-Saguenay	5	25 642
MRC Le Granit	13	117 123
MRC Le Haut-Richelieu	1	12 000
MRC Le Haut-Saint-François	23	246 760
MRC Le Haut-Saint-Laurent	3	31 085
MRC Le Rocher-Percé	109	1 156 332
MRC Le Val-Saint-François	7	66 851
MRC L'Érable	2	13 746
MRC Les Basques	2	17 187
MRC Les Chenaux	6	51 455
MRC Les Etchemins	7	64 117
MRC Les Jardins-de-Napierville	1	12 000
MRC Les Laurentides	34	345 877
MRC Les Maskoutains	4	31 274
MRC Les Moulins	1	6 199
MRC Les Pays-d'en-Haut	1	12 000
MRC L'Islet	5	58 256
MRC Lotbinière	11	115 326
MRC Manicouagan	1	8 519
MRC Maria-Chapdelaine	9	82 526
MRC Maskinongé	15	130 386
MRC Matawinie	2	16 456
MRC Mékinac	8	78 936

QUESTION 46

Programme RénoRégion (PRR)
En vigueur depuis le 24 décembre 2015 en remplacement des programmes RénoVillage et Réparations d'urgence, abrogés le 18-11-2015

Mandataire	2021-2022 (au 28 février 2022)	
	Nombre de logements	Engagement SHQ (en $)
MRC Memphrémagog	4	44 792
MRC Minganie	3	17 771
MRC Montcalm	1	4 460
MRC Montmagny	20	210 015
MRC Nicolet-Yamaska	1	8 723
MRC Papineau	44	482 896
MRC Pierre-De Saurel	7	52 323
MRC Pontiac	17	198 488
MRC Portneuf	5	53 702
MRC Rimouski-Neigette	7	52 481
MRC Robert-Cliche	7	70 191
MRC Rouville	2	12 826
MRC Témiscamingue	6	56 798
MRC Témiscouata	3	32 107
MRC Vaudreuil-Soulanges	2	22 303
Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine	18	174 407
Municipalité Saint-Augustin	4	20 279
Ville Lévis	1	5 744
Ville Rouyn-Noranda	2	23 718
Ville Shawinigan	1	7 520
Ville Sherbrooke	1	12 000
Ville Trois-Rivières	4	45 796

QUESTION 46

Amélioration des maisons d'hébergement (PAMH)		
	2021-2022 (au 28 février 2022)	
Mandataire	**Nombre de logements**	**Engagement SHQ (en $)**
MRC Manicouagan	10	92 256
Ville Gatineau	9	15 335

QUESTION 46

Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite		
Mandataire	**2021-2022 (au 28 février 2022)**	
	Nombre de logements	**Engagement SHQ (en $)**
MRC Les Chenaux	15	20 817

QUESTION 46

Programme Petits établissements accessibles (PEA)		
Mandataire	**2021-2022 (au 28 février 2022)**	
	Nombre d'unités	**Engagement SHQ (en $)**
MRC Le Granit	1	15 000
MRC Papineau	1	15 000
Ville Longueuil	2	24 817
Ville Trois-Rivières	2	25 572

QUESTION 46

Programme Adaptation de domicile (PAD) - Volet I (Adaptation)		
Mandataire	**2021-2022 (au 28 février 2022)**	
	Nombre de logements	**Engagement SHQ (en $)**
Corporation Waskahegen Inc.	1	16 000
MRC Abitibi (Nord du Québec)	3	35 806
MRC Abitibi (Vallée-de-l'Or)	3	48 000
MRC Acton	2	28 177
MRC Antoine-Labelle	8	142 865
MRC Argenteuil	1	11 558
MRC Arthabaska	7	64 005
MRC Avignon	1	16 000
MRC Beauce-Sartigan	7	124 784
MRC Beauharnois-Salaberry	3	48 000
MRC Bécancour	5	79 895
MRC Bonaventure	1	2 597
MRC Brome-Missisquoi	7	99 167
MRC Charlevoix-Est	1	16 000
MRC Coaticook	11	111 906
MRC Collines-de-l'Outaouais	18	254 158
MRC D'Autray	4	76 408
MRC des Appalaches	1	16 000
MRC des Sources	2	29 610
MRC Deux-Montagnes	10	165 484
MRC Drummond	28	373 831
MRC Joliette	2	27 292
MRC Kamouraska	3	46 178
MRC La Côte-de-Beaupré	2	11 093
MRC La Côte-de-Gaspé	1	23 000
MRC La Haute-Gaspésie	6	87 000
MRC La Haute-Yamaska	2	41 070
MRC La Jacques-Cartier	2	29 185
MRC La Matanie	2	32 000
MRC La Matapédia	4	53 220
MRC La Mitis	4	54 403
MRC La Nouvelle-Beauce	1	16 000
MRC La Rivière-du-Nord	10	162 885
MRC La Vallée-de-la-Gatineau	9	153 609
MRC La Vallée-du-Richelieu	10	145 942
MRC Lac-St-Jean-Est	19	302 913
MRC L'Assomption	6	136 162
MRC Le Domaine-du-Roy	7	90 809
MRC Le Fjord-du-Saguenay	8	126 001
MRC Le Haut-Richelieu	15	203 552
MRC Le Haut-Saint-François	5	75 835
MRC Le Haut-Saint-Laurent	5	83 558
MRC Le Rocher-Percé	12	215 460
MRC Le Val-Saint-François	5	51 040
MRC L'Érable	3	47 760
MRC Les Chenaux	3	40 551
MRC Les Etchemins	1	16 000
MRC Les Jardins-de-Napierville	3	38 559
MRC Les Laurentides	5	87 477
MRC Les Maskoutains	1	22 218
MRC Les Moulins	9	138 273
MRC Les Pays-d'en-Haut	8	91 392
MRC L'Islet	1	16 000
MRC Lotbinière	1	33 000
MRC Manicouagan	1	8 438
MRC Marguerite-D'Youville	3	57 522
MRC Maria-Chapdelaine	6	91 699
MRC Maskinongé	8	118 045
MRC Matawinie	3	33 206
MRC Mékinac	1	17 365

QUESTION 46

Programme Adaptation de domicile (PAD) - Volet I (Adaptation)		
Mandataire	**2021-2022 (au 28 février 2022)**	
	Nombre de logements	**Engagement SHQ (en $)**
MRC Memphrémagog	7	87 632
MRC Minganie	1	16 000
MRC Montcalm	4	71 000
MRC Montmagny	4	57 427
MRC Nicolet-Yamaska	1	16 000
MRC Papineau	8	134 858
MRC Pierre-De Saurel	5	59 628
MRC Pontiac	11	153 636
MRC Portneuf	4	103 852
MRC Rimouski-Neigette	3	37 500
MRC Rivière-du-Loup	2	24 841
MRC Roussillon	9	136 174
MRC Rouville	5	65 051
MRC Sept-Rivières	3	24 815
MRC Témiscamingue	1	12 221
MRC Témiscouata	13	174 000
MRC Thérèse-De Blainville	12	186 399
MRC Vaudreuil-Soulanges	11	198 519
Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine	1	14 367
Société D'Habitation Du Québec	215	1 431 343
Ville Boucherville	3	40 442
Ville Brossard	8	133 296
Ville Côte Saint-Luc	2	32 000
Ville Dollard-Des-Ormeaux	3	48 000
Ville Dorval	1	16 000
Ville Gatineau	76	960 794
Ville Granby	14	183 717
Ville Kirkland	4	52 673
Ville L'Ancienne-Lorette	1	16 000
Ville Laval	22	310 932
Ville Lévis	4	71 000
Ville Longueuil	26	346 770
Ville Matane	1	8 348
Ville Mirabel	10	101 838
Ville Montréal-Est	2	26 320
Ville Mont-Royal	3	38 078
Ville Pointe-Claire	1	16 000
Ville Québec	10	154 051
Ville Repentigny	9	141 987
Ville Rimouski	11	138 042
Ville Rouyn-Noranda	2	32 000
Ville Saguenay	32	499 334
Ville Saint-Eustache	3	48 000
Ville Saint-Hyacinthe	1	10 967
Ville Saint-Lambert	1	9 511
Ville Shawinigan	5	45 321
Ville Sherbrooke	12	213 535
Ville St-Augustin-de-Desmaures	1	7 618
Ville St-Bruno-de-Montarville	1	5 023
Ville Thetford Mines	5	61 369
Ville Trois-Rivières	30	450 091

* Depuis 2018, deux nouvelles options sont gérées par la SHQ et les sommes sont versées directement aux citoyens.

Ces données tiennent compte de l'ensemble des options du volet I du PAD.

QUESTION 46

Programme Rénovation Québec		
Mandataire	**2021-2022 (au 28 février 2022)**	
	Nombre de logements	**Engagement SHQ (en $)**
Chandler	30	190 764
Municipalité Armagh	11	20 884
Municipalité Petit-Saguenay	3	3 413
Municipalité Saint-Amable	20	240 000
Municipalité Saint-Raphaël	1	10 000
Municipalité Saint-Zotique	9	45 000
Ville Baie-Comeau	20	75 041
Ville Baie-Saint-Paul	2	6 047
Ville Brossard	38	433 537
Ville Dégelis	16	90 000
Ville Drummondville	26	195 630
Ville Farnham	7	46 000
Ville Gatineau	14	44 329
Ville Joliette	17	50 000
Ville Lac Mégantic	3	10 000
Ville Lachute	3	5 500
Ville Laval	1	14 130
Ville Lévis	25	243 608
Ville Longueuil	3	27 719
Ville Matane	10	50 000
Ville Montréal-Est	23	67 142
Ville N.-D.-de-l'Ile-Perrot	2	10 000

QUESTION 46

Programme intervention résidentielle – mérule

Le programme intervention résidentielle – mérule est administré par la SHQ.

QUESTION 47

VENTILATION, PAR PROGRAMME ET PAR ORGANISME, DES SOMMES ALLOUÉES AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF POUR LES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT POUR 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

La Société d'habitation du Québec dispose uniquement des données demandées pour le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement et le programme Petits établissements accessibles.

Voir les annexes 7 et 8 de la question 13 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

QUESTION 48

VENTILATION, PAR PROGRAMME ET PAR INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT, DES SOMMES ALLOUÉES AUX INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT POUR LES PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT POUR 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Aucune somme n'a été allouée à des institutions d'enseignement pour les programmes d'amélioration de l'habitation en 2021-2022.

Puisque les programmes d'amélioration de l'habitat (PAH) visent l'habitation, les institutions d'enseignement ne sont pas admissibles à ces programmes.

QUESTION 49

ÉTAT DE SITUATION AU SUJET DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC ET SOMMES VERSÉES PAR LA SHQ POUR CE DOSSIER POUR 2021-2022 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

La Société d'habitation du Québec (SHQ) est un partenaire important de la lutte à l'itinérance au Québec. Dans le Plan d'action interministériel sur l'itinérance 2021-2026 (Plan), elle s'est, entre autres, engagée à augmenter le nombre de logements pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir en leur permettant de bénéficier d'un supplément au loyer.

Interventions pour les personnes itinérantes ou à risque de le devenir ainsi qu'aux personnes souffrant de troubles mentaux en itinérance

Programme	Détail	Sommes versées
Supplément au loyer – marché privé	982 unités subventionnées	4 171 286 $ [1]
Supplément au loyer d'urgence	81 unités subventionnées	372 440 $ [1]
AccèsLogis Québec	65 unités livrées	5 695 476 $ [2]
AccèsLogis Montréal	66 unités livrées	10 559 336 $ [3]

[1] Du 1er janvier au 31 décembre 2021. Contribution de la SHQ uniquement. Excluant la contribution municipale.
[2] Estimation du 1er avril 2021 au 28 février 2022. Un des trois projets combine des unités pour d'autres clientèles.
[3] Estimation du 1er avril 2021 au 28 février 2022. Un des trois projets combine des unités pour d'autres clientèles.

QUESTION 50

FOURNIR LE NOMBRE D'UNITÉS NEUVES DE LOGEMENT QUI ONT ÉTÉ CONSTRUITES, ET VENTILER CE NOMBRE D'UNITÉS CONSTRUIT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE, EN 2021-2022

Programme AccèsLogis Québec et AccèsLogis Montréal
Nombre de logements livrés du 1er avril 2021 au 28 février 2022
par région administrative

Région administrative	Nombre d'unités AccèsLogis Québec	Nombre d'unités AccèsLogis Montréal
05 Estrie	145	
06 Montréal	173	95
12 Chaudière-Appalaches	33	
17 Centre-du-Québec	18	

Programme AccèsLogis Québec
Nombre de logements livrés du 1er avril 2021 au 28 février 2022
par circonscription électorale provinciale

Circonscription électorale	Nombre d'unités AccèsLogis Québec	Nombre d'unités AccèsLogis Montréal
Bourget	40	
Brome-Missisquoi	15	
Chutes-de-la-Chaudière	33	
Drummond--Bois-Francs	18	
Granby	130	
Laurier Dorion		24
Rosemont	55	
Saint-Laurent	78	
Viau		71

QUESTION 51

LISTE DE TOUS LES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA SHQ ET DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION POUR 2021-2022, EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX LES SOMMES DÉVOLUES ET LEUR VENTILATION DÉTAILLÉE, LES SOMMES EFFECTIVEMENT ENGAGÉES ET LE SOLDE DISPONIBLE, S'IL Y A LIEU. INDIQUER ÉGALEMENT LE NOMBRE TOTAL DE MÉNAGES AIDÉS.

Voir les renseignements fournis à la questions 16 des renseignements particuliers de la première opposition.

Au 28 février 2022.

QUESTION 52

VENTILATION, POUR LES PROGRAMMES RÉNOVATION QUÉBEC, REVITALISATION DES VIEUX QUARTIERS, RÉNOVILLAGE ET LE PAD, POUR CHACUNE DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES ET MRC, DU NOMBRE DE LOGEMENTS RÉNOVÉS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE SUBVENTION DE LA SHQ. INCLURE LA VENTILATION DE L'AIDE VERSÉE PAR LES MUNICIPALITÉS POUR 2021-2022 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Voir la réponse à la question 46 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

QUESTION 53

VENTILATION, POUR LA VILLE DE MONTRÉAL, DES DÉLAIS DE PRISE EN CHARGE DES DEMANDES DU PAD MONTRÉAL EN 2021-2022 :

A. LE NOMBRE DE DEMANDES REÇUES POUR L'ANNÉE MENTIONNÉE CI-DESSUS ;
B. LE NOMBRE DE DEMANDES EN ATTENTE D'APPROBATION ;
C. LE NOMBRE DE DEMANDES QUI ONT ÉTÉ REFUSÉES, INCLUANT LA RAISON ;
D. LE NOMBRE DE DEMANDES EN ATTENTE D'UNE SOUMISSION POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX ;
E. LE NOMBRE DE DEMANDES EN ATTENTE D'UNE ÉVALUATION PAR UN ERGOTHÉRAPEUTE ;
F. LE DÉLAI ENTRE LA DEMANDE FAITE À LA SHQ ET LA FIN DES TRAVAUX

À la suite de la signature de l'Entente concernant le transfert des budgets et de la responsabilité en habitation signée en 2018 entre la Société d'habitation du Québec et la ville de Montréal, les programmes d'habitation de la ville sont gérés par cette dernière, aucune donnée n'est donc disponible.

QUESTION 54

VENTILATION, PAR MUNICIPALITÉ, DES DÉLAIS DE PRISE EN CHARGE DES DEMANDES DU PAD POUR 2021-2022 :

A) DATE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE PAR LA SHQ;

B) DATE DU TRAITEMENT PAR LA SHQ;

C) DATE DE LA TRANSMISSION À LA MUNICIPALITÉ;

D) NOMBRE DE DEMANDES REÇUES POUR L'ANNÉE MENTIONNÉE CI-DESSUS;

E) NOMBRE DE DEMANDES EN ATTENTE D'APPROBATION;

F) NOMBRE DE DEMANDES QUI ONT ÉTÉ REFUSÉES, INCLUANT LA RAISON;

G) NOMBRE DE DEMANDES EN ATTENTE D'UNE ÉVALUATION PAR UN ERGOTHÉRAPEUTE;

H) NOMBRE EN ATTENTE D'UNE SOUMISSION;

I) DÉLAI ENTRE LA DEMANDE À LA SHQ ET LA FIN DES TRAVAUX.

A) B) C) et D)

Chaque mois, la Société d'habitation du Québec (SHQ) transmet pour traitement les inscriptions au Programme d'adaptation de domicile (PAD) qu'elle a reçues, simultanément à ses mandataires municipaux et aux organismes du réseau de la santé et des services sociaux. À la réception des dossiers, ces derniers prennent en charge le traitement des demandes.

Année financière	Nouvelles demandes	Moyenne mensuelle
2021-2022 (au 28 février 2022)	1 842	154

E) et F)

Programme d'adaptation de domicile – Volet adaptation de domicile
Nouvelles demandes en attente et refusées
par année financière de réception – 2017-2022

	Demandes en attente			Demandes refusées							
Année financière de réception	Demande de pièces justificatives	Attente prolongée	Total en attente	Autre domicile moins de 5 ans	Bâtiment non admissible	Même domicile moins de 5 ans	Même domicile moins d'un an	Personne décédée	Réserve indienne	Travaux non admissibles	Total refusées
2021-2022	1		1	1	7	1		3		14	26

G) et H)

La SHQ ne dispose pas de ces informations sur une base régulière.

I) DURÉE ENTRE L'INSCRIPTION DE LA DEMANDE À LA SHQ ET LA FIN DES TRAVAUX

Voir le tableau à l'annexe 1

QUESTION 54

Annexe 1

PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE (PAD)

Liste ventilée par MRC / municipalité de la durée moyenne de traitement de l'inscription à la SHQ au versement de l'aide financière pour les dossiers terminés au cours de la période du 1er avril 2021 au 28 février 2022

MRC / Municipalité / Ville	2021-2022 (Au 28 février 2022)	
	Nombre de dossiers terminés	Durée moyenne entre l'inscription et le paiement (mois)
Mrc Abitibi	2	39
MRC Abitibi (Nord du Québec)	1	22
MRC Abitibi (Vallée-de-l'Or)	1	31
MRC Abitibi-Ouest	3	16
MRC Acton	1	13
MRC Antoine-Labelle	15	16
MRC Argenteuil	1	3
MRC Arthabaska	10	20
MRC Avignon	1	29
MRC Beauce-Sartigan	2	53
MRC Beauharnois-Salaberry	2	18
MRC Bécancour	2	13
MRC Bonaventure	3	62
MRC Brome-Missisquoi	4	16
MRC Charlevoix	1	25
MRC Charlevoix-Est	4	25
MRC Coaticook	6	8
MRC Collines-de-l'Outaouais	13	19
MRC D'Autray	2	25
MRC des Appalaches	2	62
MRC des Sources	2	18
MRC Deux-Montagnes	7	15
MRC Drummond	21	14
MRC Kamouraska	4	19
MRC La Côte-de-Beaupré	2	31
MRC La Haute-Gaspésie	4	18
MRC La Haute-Yamaska	3	16
MRC La Jacques-Cartier	3	23
MRC La Matapédia	7	16
MRC La Mitis	5	16
MRC La Nouvelle-Beauce	1	23
MRC La Rivière-du-Nord	6	16
MRC La Vallée-de-la-Gatineau	9	17
MRC La Vallée-du-Richelieu	2	31
MRC Lac-St-Jean-Est	16	23
MRC L'Assomption	3	29
MRC Le Domaine-du-Roy	1	16
MRC Le Fjord-du-Saguenay	4	21
MRC Le Granit	1	14
MRC Le Haut-Richelieu	12	23
MRC Le Haut-Saint-François	5	21
MRC Le Haut-Saint-Laurent	3	16
MRC Le Rocher-Percé	10	22
MRC Le Val-Saint-François	4	22
MRC L'Érable	2	34
MRC Les Basques	1	32
MRC Les Chenaux	3	23
MRC Les Etchemins	1	13
MRC Les Jardins-de-Napierville	2	12
MRC Les Laurentides	5	14
MRC Les Maskoutains	1	6
MRC Les Moulins	5	20
MRC Les Pays-d'en-Haut	3	9
MRC Lotbinière	2	32
MRC Marguerite-D'Youville	6	31
MRC Maria-Chapdelaine	5	9
MRC Maskinongé	4	28
MRC Matawinie	6	23
MRC Mékinac	2	18
MRC Memphrémagog	7	22
MRC Minganie	2	14
MRC Montcalm	7	15
MRC Montmagny	1	29
MRC Nicolet-Yamaska	1	22
MRC Papineau	3	21
MRC Pierre-De Saurel	2	30
MRC Pontiac	6	19

MRC / Municipalité / Ville	2021-2022 (Au 28 février 2022)	
	Nombre de dossiers terminés	Durée moyenne entre l'inscription et le paiement (mois)
MRC Portneuf	3	27
MRC Rimouski-Neigette	1	11
MRC Rivière-du-Loup	1	17
MRC Robert-Cliche	2	20
MRC Roussillon	5	29
MRC Rouville	4	9
MRC Sept-Rivières	3	4
MRC Témiscamingue	1	14
MRC Témiscouata	2	14
MRC Thérèse-De Blainville	9	24
MRC Vaudreuil-Soulanges	5	31
Municipalité Bonne-Espérance	1	12
Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine	2	13
Société D'Habitation Du Québec	155	7
Ville Boucherville	2	17
Ville Brossard	6	23
Ville Côte Saint-Luc	1	6
Ville Dollard-Des-Ormeaux	3	31
Ville Gatineau	44	20
Ville Granby	7	12
Ville La Tuque	1	12
Ville L'Ancienne-Lorette	1	27
Ville Laval	37	21
Ville Lévis	6	25
Ville Longueuil	14	28
Ville Matane	1	34
Ville Mirabel	3	30
Ville Montréal	8	49
Ville Montréal-Est	2	27
Ville Montréal-Ouest	1	23
Ville Pointe-Claire	1	27
Ville Québec	18	36
Ville Repentigny	11	17
Ville Rimouski	17	14
Ville Rouyn-Noranda	3	34
Ville Saguenay	33	21
Ville Saint-Eustache	4	24
Ville Saint-Hyacinthe	5	20
Ville Shawinigan	4	22
Ville Sherbrooke	12	24
Ville St-Augustin-de-Desmaures	1	23
Ville St-Bruno-de-Montarville	3	24
Ville Thetford Mines	1	28

QUESTION 55

LISTE DE TOUS LES CENTRES DE SERVICES MIS EN PLACE PAR LA SHQ : FONCTION, FINANCEMENT, BUDGET, OBJECTIFS, NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES DANS CHACUN DE CES CENTRES, PROJETS RÉALISÉS, EN COURS DE RÉALISATION OU PRÉVUS.

Liste des centres de services (CS) et nombre de ressource(s) technique(s)

Nom du CS	Nombre de ressource technique par CS[1]	Budget RAM total sur le territoire du CS en 2021[2]	Nombre de projets spéciaux coordonnés par les CS en 2021
CS Baie-Comeau	1	1 679 000 $	1
CS Bécancour	2[3]	3 755 200 $	2
CS Drummondville	2	1 865 400 $	
CS Gaspé	4	7 088 800 $	4
CS Gatineau	2	8 826 200 $	2
CS Haut-Richelieu	1,5	2 094 300 $	
CS Lac St-Jean-Est	2[3]	2 159 600 $	
CS Lanaudière	3,5	9 056 400 $	5
CS Laurentides	3[4]	6 869 800 $	2
CS Laval	4,5	4 830 900 $	2
CS Lévis	2,5[4]	2 051 476 $	
CS Longueuil	4[5]	4 797 600 $	1
CS Matane	3	4 282 000 $	
CS Mauricie	4	5 704 200 $	6
CS Montérégie Est	5	9 648 900 $	3
CS Montérégie Ouest	3[3]	5 712 800 $	3
CS Montmagny	1,5	1 571 600 $	
CS Québec	1	18 431 000 $	4
CS de Rimouski	7,5	5 289 100 $	1
CS de Rivière-du-Loup	1	2 277 300 $	1
CS Rouyn-Noranda	2	3 734 800 $	3
CS Saguenay	2[4]	5 179 100 $	
CS Saint-Félicien	2[3]	2 085 300 $	1
CS Saint-Georges	1[3]	2 214 400 $	1
CS de Sept-Îles	1[4]	1 010 600 $$	
CS de Sherbrooke	3	3 840 100 $	1
CS de Témiscouata	1,5	2 837 200 $	1
CS de Thetford Mines	1	2 995 100 $	2
CS de Valcourt	1[4]	1 148 300 $	
CS de Val-d'Or	1	4 239 900 $	1
OMH de Victoriaville	2	2 241 900 $	1
CS du Lac des Deux-Montagnes	1	1 820 993 $	2
CS FECHIMM (Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain)	2,18[6]	3 588 700 $	2
CS FÉCHAQC (Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches)	1	648 900 $	
CS FOHM (Fédération des OSBL d'habitation de Montréal)	3[6]	3 678 500 $	
CS FROHQC (Fédération régionale des OSBL en habitation de Québec et Chaudière-Appalache)	2	2 910 200 $	6

[1] À l'exception des CS identifiés, les données sont celles de 2020.
[2] Les données financières de 2022 seront disponibles au printemps 2022 à la suite de la confirmation budgétaire de la SCHL.
[3] Données 2019.
[4] Données 2018.
[5] Données 2021.
[6] Données 2017.

QUESTION 56

ÉTAT DE SITUATION ET VENTILATION, PAR MUNICIPALITÉ, DES LISTES D'ATTENTE POUR LES HLM, POURCENTAGE DES HLM DESTINÉS UNIQUEMENT AUX PERSONNES ÂGÉES ET BILAN DU NOMBRE D'UNITÉS CONSTRUITES POUR 2020-2021, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022.

Listes d'attente et portrait des habitations à loyer modique (HLM) des offices d'habitation au 31 décembre 2021

Organisme	Logements HLM	Logements personnes âgées	% Logements personnes âgées sur total	Nombre de ménages en attente d'une HLM
OH au Cœur de chez nous	98	98	100%	3
OH de Baie des Chaleurs	209	125	60%	49
OH de Berceau l'Abitibi	160	160	100%	47
OH de Brome-Missisquoi	497	255	51%	42
OH de Haute-Yamaska-Rouville	582	219	38%	119
OH de la Matanie	281	89	32%	51
OH de la Région de Montmagny	161	99	61%	10
OH de Manicouagan	392	187	48%	28
OH de Mitis	251	141	56%	42
OH de Outaouais	2 681	1 272	47%	1 053
OH de Vallée Coaticook	120	120	100%	0
OH des 5 Fleurons	214	106	50%	15
OH des Basques	104	53	51%	0
OH des Maskoutains et Acton	640	389	61%	189
OH Drummond	945	584	62%	181
OH du Haut-Saint-Laurent	147	102	69%	13
OH du Kamouraska Est	110	110	100%	7
OH du Pontiac	121	121	100%	9
OH du Sud Chaudière	425	281	66%	50
OH du Témiscouata	348	142	41%	11
OH Lac Abitibi	104	92	88%	9
OH Matapédia	141	47	33%	8
OH Nicolet-Yamaska	189	108	57%	16
OH Rimouski-Neigette	679	248	37%	190
OH secteur centre Témiscamien	68	68	100%	14
OH secteur Lac-Saint-Jean Est	138	60	43%	6
OH Thérèse-de-Blainville	408	284	70%	127
OMH Anna-Milot	56	46	82%	7
OMH au coeur du Québec	210	112	53%	8
OMH Beauce-Etchemins	201	145	72%	4
OMH de Aguanish	6	6	100%	2
OMH de Alma	278	121	44%	13
OMH de Amqui	121	53	44%	18
OMH de Baie-des-Sables	10	10	100%	7
OMH de Baie-du-Febvre	10	10	100%	0
OMH de Baie-St-Paul	56	20	36%	13
OMH de Beauharnois	113	113	100%	73
OMH de Bécancour	233	129	55%	15
OMH de Bergeronnes	11	11	100%	0
OMH de Cap-Chat-Les Méchins	156	40	26%	9
OMH de Caplan	18	18	100%	6
OMH de Carleton-Saint-Omer	42	42	100%	51
OMH de Chandler	184	81	44%	37
OMH de Charlevoix-Est	107	76	71%	3
OMH de Châteauguay	276	104	38%	179
OMH de Chibougamau	208	56	27%	8
OMH de Cloridorme	6	6	100%	2

QUESTION 56

Organisme	Logements HLM	Logements personnes âgées	% Logements personnes âgées sur total	Nombre de ménages en attente d'une HLM
OMH de Colombier	15	15	100%	3
OMH de Forestville	36	20	56%	13
OMH de Gaspé	245	59	24%	41
OMH de Grande-Rivière	80	22	28%	37
OMH de Grande-Vallée	13	13	100%	3
OMH de Havre-Saint-Pierre	50	26	52%	8
OMH de Joliette	428	254	59%	146
OMH de la Côte-de-Beaupré	141	119	84%	20
OMH de La Doré	28	10	36%	0
OMH de La Pocatière	52	52	100%	17
OMH de la Rivière Etchemin	101	101	100%	3
OMH de La Tuque	132	68	52%	11
OMH de Lanaudière Sud	482	272	56%	295
OMH de l'Arc-en-ciel	94	94	100%	1
OMH de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	16	6	38%	1
OMH de Laval	1 660	691	42%	1 208
OMH de L'Epiphanie	145	37	26%	12
OMH de Les Escoumins	10	-	0%	0
OMH de Lévis	899	577	64%	222
OMH de Longue-Pointe de Mingan	16	16	100%	0
OMH de Longueuil	2 276	1 600	70%	1 214
OMH de Magog	161	133	83%	71
OMH de Malartic	48	48	100%	8
OMH de Maniwaki-Gracefield	138	62	45%	24
OMH de Marguerite-D'Youville	148	130	88%	36
OMH de Maria	20	20	100%	0
OMH de Matapédia	11	11	100%	0
OMH de Matawinie	163	157	96%	42
OMH de Mékinac	128	100	78%	6
OMH de Métis-sur-Mer	11	11	100%	0
OMH de Mirabel	100	78	78%	34
OMH de Montebello	15	15	100%	0
OMH de Mont-Louis	10	10	100%	0
OMH de Montréal	20 804	10 794	52%	24 977
OMH de Percé	46	40	87%	8
OMH de Pierre-De Saurel	462	407	88%	47
OMH de Plaine de Bellechasse	99	87	88%	5
OMH de Pointe-à-la-Croix	21	21	100%	21
OMH de Port-Cartier	130	54	42%	5
OMH de Port-Daniel-Gascons	17	11	65%	4
OMH de Prévost	15	15	100%	0
OMH de Québec	5 989	3 661	61%	1 704
OMH de Région Dégelis	144	63	44%	6
OMH de Rivière-St-Jean-Tonnerre	22	16	73%	0
OMH de Rivière-Bleue	50	20	40%	2
OMH de Roussillon Est	117	91	78%	147
OMH de Rouyn-Noranda	332	222	67%	189
OMH de Sacré-Coeur	28	-	0%	1
OMH de Saguenay	1 905	776	41%	244
OMH de Salaberry-de-Valleyfiel	301	247	82%	210
OMH de Senneterre	73	21	29%	12
OMH de Sept-Îles	422	201	48%	27
OMH de Shawinigan	421	383	91%	49
OMH de Sherbrooke	1 158	489	42%	553
OMH de St-Albert	10	10	100%	0
OMH de St-Alphonse	10	10	100%	9
OMH de St-Bruno	20	20	100%	1

QUESTION 56

Organisme	Logements HLM	Logements personnes âgées	% Logements personnes âgées sur total	Nombre de ménages en attente d'une HLM
OMH de St-Colomban	10	10	100%	0
OMH de Ste-Anne-de-Portneuf	21	21	100%	1
OMH de Ste-Anne-des-Monts	177	63	36%	14
OMH de Ste-Monique Lac-St-Jean	10	10	100%	0
OMH de Ste-Perpétue-de-Nicolet	13	13	100%	0
OMH de Ste-Sophie	15	15	100%	3
OMH de Ste-Thérèse-de-Gaspé	13	13	100%	0
OMH de St-Félicien	159	83	52%	18
OMH de St-François-D'Assise	16	16	100%	3
OMH de St-Gabriel-Lallemant	10	10	100%	1
OMH de St-Hippolyte	10	10	100%	14
OMH de St-Jérôme	633	275	43%	204
OMH de St-Léonard-d'Aston	21	21	100%	0
OMH de St-Ludger-de-Milot	10	10	100%	1
OMH de St-Moïse	11	11	100%	0
OMH de St-Nazaire	15	15	100%	2
OMH de St-Pacôme	13	13	100%	0
OMH de St-Siméon	16	16	100%	21
OMH de St-Urbain-Premier	10	10	100%	2
OMH de Tadoussac	11	11	100%	0
OMH de Témiscaming	30	30	100%	0
OMH de Trois-Rivières	1 643	973	59%	256
OMH de Val-D'Or	247	177	72%	72
OMH de Victoriaville-Warwick	327	173	53%	90
OMH des Appalaches	277	185	67%	20
OMH des Hautes-Laurentides	209	149	71%	44
OMH des Iles-de-la-Madeleine	136	124	91%	41
OMH des Laurentides	131	105	80%	38
OMH des Pays-d'en-Haut	94	82	87%	17
OMH des Plaines-Mont Bellechasse	97	75	77%	2
OMH des Sources	157	33	21%	24
OMH du Bassin de Chambly	147	65	44%	55
OMH du Grand Portneuf	345	259	75%	29
OMH du Granit	106	106	100%	2
OMH du Lac Saint-Pierre	194	162	84%	16
OMH du Nord Lotbinière	98	48	49%	9
OMH du Sud Lotbinière	91	90	99%	17
OMH du Val-St-François	382	110	29%	28
OMH Haut-Richelieu	684	435	64%	275
OMH Kativik	3 488	5	0%	1 184
OMH Maria-Chapdelaine	280	120	43%	44
ORH d'Argenteuil	313	102	33%	62
ORH de Comté de d'Autray	172	133	77%	46
ORH de l'Érable	126	106	84%	14
ORH de l'Islet	201	131	65%	13
ORH de Montcalm	151	133	88%	16
ORH de Nouvelle-Beauce	147	117	80%	35
ORH de Rivière-du-Loup	392	169	43%	61
ORH de Vaudreuil-Soulanges	254	230	91%	69
ORH des Chenaux	135	122	90%	8
ORH du Fjord	293	112	38%	0
ORH du Haut-St-François	61	55	90%	1
ORH Lac des Deux-Montagnes	303	250	83%	171
ORH Vallée-du-Richelieu	435	328	75%	69

OH : Office d'habitation
OMH : Office municipal d'habitation
ORH : Office régional d'habitation

QUESTION 56

Bilan du nombre d'unités construites – 2021-2022
Habitations à loyer modique

		Nombre de logements	
Organisme *	**Année**	**Familles et personnes seules**	**Pers. âgées**
OMH Kativik	2021	80	0

* Depuis 1994, il ne se construit plus d'habitations à loyer modique, sauf au Nunavik.

QUESTION 57

ÉTAT DE SITUATION ET VENTILATION, DES SOMMES DÉPENSÉES, PAR MUNICIPALITÉ DU NOMBRE DE HLM VÉTUSTES QUI ONT ÉTÉ RÉNOVÉS EN 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023, INCLUANT LES DATES D'ÉCHÉANCES POUR LA LIVRAISON DE CEUX-CI.

Nombre d'immeubles HLM vétustes (dont l'indice d'état était D ou E)
au 1er janvier 2021 qui ont été rénovés au 1er janvier 2022
et investissements RAM, par centre de services

Centre de services* (CS)	Indice d'état au 1er janvier 2021		Budget RAM 2021**	Budget RAM 2022***
	D	E		
CS Baie-Comeau	4	1	1 679 000 $	1 897 100 $
CS Bécancour	7		3 755 200 $	3 118 600 $
CS Drummondville	1		1 865 400 $	1 969 300 $
CS FECHIMM	8	6	3 588 700 $	2 195 100 $
CS FROHQC	5	2	2 910 200 $	2 751 300 $
CS Gaspésie	36	6	7 088 800 $	6 931 400 $
CS Gatineau	17	3	8 826 200 $	504 600 $
CS Haut-Richelieu	7		2 094 300 $	1 013 200 $
CS Habitat Métis du Nord	16		3 251 200 $	3 251 200 $
CS Kativik	124	62	44 021 100 $	42 686 200 $
CS Lac-St-Jean-Est	3	2	2 159 600 $	1 493 100 $
CS Lanaudière	14	13	9 056 400 $	10 633 100 $
CS Laurentides	7		6 869 800 $	12 023 700 $
CS Laval		4	4 830 900 $	4 869 800 $
CS Longueuil	8		4 797 600 $	4 335 600 $
CS Matane	5		4 282 000 $	2 403 200 $
CS Mauricie	4	8	5 704 200 $	7 707 700 $
CS Montérégie-Est	30	16	9 648 900 $	9 984 000 $
CS Montérégie-Ouest	4	11	5 712 800 $	6 393 600 $
CS Montréal	120	69	61 967 400 $	71 567 400 $
CS Québec	44	8	18 431 000 $	21 022 500 $
CS Rimouski	26	20	5 289 100 $	3 134 100 $
CS Rivière-du-Loup	1		2 277 300 $	1 287 800 $
CS Rouyn-Noranda	5	1	3 734 800 $	2 783 800 $
CS Saguenay	19		5 179 100 $	5 981 400 $
CS Sept-Îles	1		1 010 600 $	1 379 900 $
CS St-Félicien	22	1	2 085 300 $	1 839 400 $
CS St-Georges	4	3	2 214 400 $	3 220 600 $
CS Témiscouata	19		2 837 200 $	1 217 700 $
CS Thetford-Mines	18	4	2 995 100 $	3 239 400 $
CS Valcourt	3		1 148 300 $	935 200 $
CS Val-D'Or	1	1	4 239 900 $	3 705 400 $
CS Victoriaville	1		2 241 900 $	2 784 300 $
CSOOQ (FOHM)	2	1	3 397 300 $	438 400 $

*** L'information disponible est regroupée par territoire de centres de services.**

**** Les données budgétaires ne représentent pas les dépenses réelles de l'année. Ces dernières seront disponibles seulement à la suite de l'analyse des états financiers des organismes.**

*****En attente de la confirmation SCHL pour le RAM 2022, les prévisions budgétaires peuvent ne pas correspondre aux investissements globaux pour 2022.**

QUESTION 58

LISTE DES COÛTS ENGENDRÉS POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT, VENTILÉS PAR RÉGION SELON LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES DE LA SHQ EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX POUR 2021-2022, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES COÛTS ENGENDRÉS POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, EN 2021-2022

Région administrative	Coût moyen par unité ($)
05 Estrie	194 202 $
06 Montréal	286 171 $
12 Chaudière-Appalaches	191 243 $
17 Centre-du-Québec	208 462 $

L'information pour 2021-2022 pour les autres régions n'est pas disponible.

Au 28 février 2022.

QUESTION 59

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX À LIVRER, PROMIS PAR LA MINISTRE EN 2021.

Au 28 février 2022, parmi les projets qui bénéficient d'investissements gouvernementaux ou de mesures destinées à accélérer la livraison de logements communautaires, 4 328 logements ont été livrés, alors que 7 197 étaient en voie de réalisation dans les programmes AccèsLogis Québec et AccèsLogis Montréal.

QUESTION 60

COMBIEN DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX ONT ÉTÉ CONSTRUITS À MONTRÉAL EN 2021-2022. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Depuis 1994, il n'y a plus de construction de logements sociaux (HLM), sauf au Nunavik.

QUESTION 61

COMBIEN DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX ONT ÉTÉ CONSTRUITS À QUÉBEC EN 2021-2022. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Depuis 1994, il n'y a plus de construction de logements sociaux (HLM), sauf au Nunavik.

QUESTION 62

EXCLUANT MONTRÉAL ET QUÉBEC, COMBIEN DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX ONT ÉTÉ CONSTRUITS DANS LES DIX PLUS GRANDES VILLES DU QUÉBEC EN 2021-2022. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Depuis 1994, il n'y a plus de construction de logements sociaux (HLM), sauf au Nunavik.

QUESTION 63

ÉTAT D'AVANCEMENT DES NÉGOCIATIONS AFIN QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL CONTRIBUE À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS AU NUNAVIK EN SUS DE CEUX COMPRIS DANS L'ENTENTE QUINQUENNALE.

Les négociations avec le gouvernement fédéral sont en cours actuellement.

QUESTION 64

POUR LE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LES PROPRIÉTAIRES QUI SOUHAITENT RENDRE LEURS ÉTABLISSEMENTS D'AFFAIRES, COMMERCIAUX ET COMMUNAUTAIRES ACCESSIBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES LANCÉ EN 2017. VENTILER PAR NOMBRE DE DEMANDES REÇUES, NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES, AINSI QUE LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES PAR RÉGION ET PAR PROJET POUR 2021-2022. PRÉVISIONS POUR 2022-2023

Voir l'annexe 7 de la question 13 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

QUESTION 65

POUR LE PROGRAMME D'INTERVENTION RÉSIDENTIELLE – MÉRULE PLEUREUSE, VENTILER PAR NOMBRE DE DEMANDES REÇUES, NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES, AINSI QUE LA VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES PAR RÉGION ET PAR PROJET POUR 2021-2022. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

Voir la réponse à la question 16 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

QUESTION 66

LISTE DE TOUTES LES RENCONTRES (COMITÉS, TABLES RONDES, RENCONTRES) EFFECTUÉES DANS LE CADRE DE LA MISE SUR PIED DU NOUVEAU PROGRAMME - PROGRAMME D'HABITATION ABORDABLE QUÉBEC (PHAQ) EN 2021 :

- **LES ORGANISMES RENCONTRÉS;**
- **LES DATES DES RENCONTRES ;**
- **LES ORDRES DU JOUR POUR CES RENCONTRES ;**
- **LES PROCÈS-VERBAUX ;**
- **LA VENTILATION DES DÉPENSES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE ;**
- **LE BILAN DES RENCONTRES ;**
- **UNE COPIE DE L'ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ POUR PARTICIPER AUX RENCONTRES.**

Pour l'élaboration du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), la Société d'habitation du Québec (SHQ), avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), a effectué deux types de rencontres avec ses partenaires, aux dates suivantes :

A) Rencontres sur le nouveau modèle d'affaires de réalisation de logements abordables avec présence de :

- 3 novembre 2021 – l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).
- 4 novembre 2021 – Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ), les offices municipaux d'habitation de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.
- 5 novembre 2021 – la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et les Villes de Montréal, Québec et Gatineau.
- 8 novembre 2021 – la Confédération des coopératives d'habitation du Québec (CQCH) et le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH).
- 9 novembre 2021 – l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ).
- 11 novembre 2021 – l'Association de la construction du Québec (ACQ), l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) et l'Institut de développement urbain du Québec (IDU).
- 12 novembre 2021 – le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPPRU).
- 22 novembre 2021 – la Fédération de l'habitation coopérative du Québec (FHCQ) et Inter-Loge.
- 24 novembre 2021 – le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).
- 1er décembre 2021 – la Fédération des locataires d'habitation à loyer modique du Québec (FLHLMQ).
- 2 décembre 2021 – le Secrétariat à la condition féminine (SCF), l'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale et la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.
- 8 décembre 2021 – Rencontre avec l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).
- 9 décembre 2021 – l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE).

- 12 janvier 2022– la COGIWEB, le ROHQ, et les offices municipaux d'habitation de Kativik, de Sherbrooke, de Drummondville, de Rimouski-Neigette, de Longueuil, de Montréal, de Trois-Rivières, de Saguenay, de l'Outaouais, de Québec, de Laval et de Lévis.

- 11 février 2022 – le ministère de la Santé et des Services sociaux.

B) Rencontres sur le cadre normatif du PHAQ avec présence de :

- 8 février 2022 – l'UMQ, la FQM et la CMM.

- 10 février 2022 – la CQCH et ses fédérations, le RQOH et ses fédérations, l'AGRTQ et ses membres GRT, la FHCQ, Inter-Loge, le FRAPRU et le Chantier de l'économie sociale.

- 11 février 2022 – l'APCHQ, l'Association des propriétaires du Québec et la CORPIQ.

- 14 février 2022 – le ROHQ et plusieurs offices municipaux d'habitation.

- 15 février 2022 – le SCF, l'OPHQ, l'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, l'OPHQ et UTILE.

- 16 février 2022 – le RCLALQ et la FLHLMQ.

- 22 février 2022 – l'IDU.

- 23 mars 2022 – l'IDU.

Il n'y avait pas d'ordre du jour ni de procès-verbal pour ces rencontres.

La ventilation des dépenses sous la responsabilité de la SHQ ne s'applique pas.

ANNEXE 1 : Bilan des rencontres

ANNEXE 2 : Copie de l'entente de confidentialité pour participer aux rencontres sur le nouveau modèle d'affaires de réalisation de logements abordables

ANNEXE 1

QUESTION 66

LISTE DE TOUTES LES RENCONTRES (COMITÉS, TABLES RONDES, RENCONTRES) EFFECTUÉES DANS LE CADRE DE LA MISE SUR PIED DU NOUVEAU PROGRAMME - PROGRAMME D'HABITATION ABORDABLE QUÉBEC (PHAQ) EN 2021 :

- **LE BILAN DES RENCONTRES.**

Pour l'élaboration du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), la Société d'habitation du Québec (SHQ), avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), a effectué deux types de rencontres avec ses partenaires :

A) Bilan des rencontres sur le nouveau modèle d'affaires de réalisation de logements abordables :

Dates des rencontres	Thèmes	Organismes
3 novembre 2021	Modèle d'affaires	**UMQ**
		FQM
	Contribution municipale	**UMQ**
		FQM
	Détermination des besoins et sélection des projets	**FQM**
	Habilitation des municipalités	**UMQ**
4 novembre 2021	ACL actuel	**OMHQ**
	Détermination des besoins Sélection des projets	**OHO**
	Modèle d'affaires	**ROHQ**
		OMHM
		OMHQ
		ROHQ
	Propriété privée	**ROHQ**
		OMHM
		ROHQ
	Détermination des besoins	**ROHQ**
		OMHM
		ROHQ
	Contribution des municipalités	**ROHQ**
	Appel de projets	**OMHM**
		OMHQ
		ROHQ
	Reconnaissance des OH comme OSD	**ROHQ**
5 novembre 2021	Modèle d'affaires	**Ville de Québec**
		CMM
		Ville de Montréal
	Détermination des besoins	**Ville de Québec**
		Ville de Montréal
	Pérennité des loyers abordables	**Ville de Montréal**
	Appel de projets	**Ville de Montréal**
		Ville de Québec

ANNEXE 1

8 novembre 2021	Propriété privée	**CQCH**
	Pérennité des loyers abordables	**RQOH**
	Appel de projets	**RQOH**
	Contribution au Secteur (CAS)	**RQOH**
	Entente Reflexe Montréal	**RQOH**
	Backlog	**RQOH**
	Taux des réserves à l'exploitation	**RQOH**
9 novembre 2021	Propriété privée	**AGRTQ**
	ACL	
	Contribution au secteur (CAS)	
	Critères d'abordabilité et revenu modeste	
11 novembre 2021	Modèle d'affaires	**ACQ**
		IDU
		CORPIQ
		APCHQ
		APQ
	Définition du logement abordable	**CORPIC**
	Reddition de compte	**CORPIC**
		APQ
12 novembre 2021	Modèle d'affaires	**FRAPRU**
	Propriété privée	**FRAPRU**
	Abordabilité	
	Aspect communautaire	
	Sélection des projets	
	Projets ACL	
	Listes d'attente	
	Ville de Montréal	
	Volet itinérance	
	Commentaires finaux	
22 novembre 2021	Modèle d'affaires	**FHCQ**
		Inter-Loge
	Abordabilité	**FHCQ**
		Inter-Loge
		FHCQ
	Détermination des besoins	**FHCQ**
24 novembre 2021	Logement abordable	
	Contribution au secteur (CAS)	
	PAOC	
	Indicateurs régionaux	
	Propriété privée	
	Revenus faibles vs revenu modeste	
1er décembre 2021	Modèle d'affaires	
	Propriété privée	
	Participation citoyenne	
	Reddition de compte	

ANNEXE 1

2 décembre 2021	Questions — sujets multiples	**L'Alliance Regroupements des Maisons de 1re étape** **Fédération des maisons d'hébergement pour femmes SCF**
		L'Alliance
	Budget	
	Appels à projets à date fixe	
8 décembre 2021	Subventions additionnelles	
	Normes d'accessibilités minimales	
	Analyse des besoins	
	Services aux clientèles particulières	
	Privé	
9 décembre 2021	Questions — sujets multiples	**U.T.I.L.E.**

Pour les rencontres du 12 janvier et du 11 février 2022 : pas de bilan des rencontres

B) Bilan des rencontres sur le cadre normatif du PHAQ :

Dates des rencontres	Thèmes	Organismes
8 février 2022	Appel de projets Rôle des municipalités	**UMQ** **FMQ** **CMM**
10 février 2022	Rôles des municipalités Appel de projets PSL	**CQCH** **RQOH** **AGRTQ** **FHCQ** **InterLoge** **FRAPRU** **Chantier de l'économie sociale**
11 février 2022	Appel de projets Aide financière Loyers/Revenus ménages	**ACQ** **APCHQ** **APECQ** **SQMH** **APQ** **CORPIQ** **IDU**
14 février 2022	Autochtones Appel de projets	➢ **ROHQ** **Table des Villes centres** **Offices d'habitation**
15 février 2022	Appel de projets PAD	**Alliance et regroupement des maisons de 1re étape-SCF-OPHQ-UTILE**
16 février 2022	Protection de la clientèle	**RCLALQ** **FLHLMQ**
22 février 2022	Mise en place d'un projet	**IDU**

ANNEXE 2

QUESTION 66

LISTE DE TOUTES LES RENCONTRES (COMITÉS, TABLES RONDES, RENCONTRES) EFFECTUÉES DANS LE CADRE DE LA MISE SUR PIED DU NOUVEAU PROGRAMME - PROGRAMME D'HABITATION ABORDABLE QUÉBEC (PHAQ) EN 2021 :

- **UNE COPIE DE l'ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ POUR PARTICIPER AUX RENCONTRES.**

Pour l'élaboration du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), la Société d'habitation du Québec (SHQ), avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), a effectué deux types de rencontres avec ses partenaires :

A) Rencontres sur le nouveau modèle d'affaires de réalisation de logements abordables :

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Je, soussigné(e), **(nom)** _____,

(fonction) _____ exerçant mes fonctions au sein de

(nom de l'organisme)_____, déclare formellement ce qui suit :

1. J'ai été désigné afin de participer aux consultations entourant la mise en œuvre de nouveaux programmes de construction de logements abordables et de financement (Programmes) en vue de remplacer le programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Contexte

2. La SHQ et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) collaborent à la rédaction des Programmes.
3. La SHQ et le MAMH souhaitent consulter des partenaires du domaine de l'habitation dans le cadre de l'élaboration des Programmes.
4. La SHQ et le MAMH n'ont pas de contrôle ou de pouvoir sur ce que le gouvernement autorise.
5. La SHQ et le MAMH ne sont pas en mesure de garantir si les normes des Programmes qui seront présentées au gouvernement seront autorisées telles quelles. Il est possible que le gouvernement procède à des changements ou qu'il ne soit pas en accord avec le contenu des Programmes.
6. La SHQ et le MAMH sont disposés à communiquer à un nombre restreint de partenaires le contenu et les orientations envisagés pour les Programmes pourvu que leurs employés ou toute personne en recevant communication signent un engagement de confidentialité.

Engagement

7. Je m'engage, sans limites de temps, à garder le secret absolu, à ne pas communiquer ni permettre que soit communiqué à quiconque quelque renseignement ou document, quel qu'en soit le support, qui me sera communiqué par la SHQ ou le MAMH ou dont je prendrai connaissance relativement au contenu et aux orientations des Programmes, à moins d'avoir été dûment autorisé à le faire par la SHQ, le MAMH ou par l'un de ses représentants autorisés.
8. Je m'engage également, sans limites de temps, à ne pas faire usage d'un tel renseignement ou document à une fin autre que celle s'inscrivant dans le cadre de l'élaboration des Programmes.
9. Je m'engage, en cas de divulgation accidentelle ou autre, à aviser la SHQ dans les meilleurs délais ainsi qu'à collaborer et coopérer avec la SHQ et le MAMH pour corriger au mieux la situation.
10. Je m'engage à garder les renseignements ou documents confidentiels même une fois que les Programmes auront été autorisés par le gouvernement.
11. J'ai été informé que mon défaut de respecter tout ou partie du présent engagement de confidentialité m'expose ou expose mon employeur à des recours légaux, des réclamations, des poursuites et toutes autres procédures en raison du préjudice causé à la SHQ ou au MAMH.
12. En aucun temps **(nom de l'organisme)** _____ne pourra tenir la SHQ ou le MAMH responsable si le contenu et les orientations des Programmes communiqués ne sont pas ceux que le gouvernement autorise.

ANNEXE 2

13. Je confirme avoir lu les termes du présent engagement et en avoir saisi toute la portée.

et j'ai signé, _____ Date : _____

B) Rencontres sur le cadre normatif du PHAQ :

Aucune signature d'entente de confidentialité n'a été demandée.

QUESTION 67

LISTE DE TOUTES LES RENCONTRES (TABLE RONDE, COMITÉ, RENCONTRE BILATÉRALE, ETC.) EFFECTUÉES DANS LE CADRE DE LA NÉGOCIATION SUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE CANADA-QUÉBEC EN HABITATION EN 2021. FOURNIR :

A) LES ORGANISMES RENCONTRÉS;

B) LES DATES;

C) LES ORDRES DU JOUR;

D) LES PROCÈS-VERBAUX;

E) UNE VENTILATION DES DÉPENSES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE;

F) LE BILAN DES RENCONTRES.

La Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont conclu l'Entente Canada-Québec sur le logement en octobre 2020 et cette question n'est donc plus pertinente à l'étude des crédits.

QUESTION 68

EN MARS 2018, DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS, UNE ENTENTE A ÉTÉ CONCLUE ENTRE LA SHQ ET LA VILLE DE MONTRÉAL CONCERNANT LE TRANSFERT DE RESPONSABILITÉS ET DES BUDGETS EN MATIÈRE D'HABITATION. VEUILLEZ FOURNIR POUR L'ANNÉE 2021-2022,

A) LES SOMMES TOTALES TRANSFÉRÉES À LA VILLE DE MONTRÉAL EN HABITATION;

B) ÉNUMÉRER LES PROJETS QUI ONT ÉTÉ FINANCÉS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL;

C) ÉTALER LES SOMMES FINANCÉES, PAR PROJET.

A) LES SOMMES TOTALES TRANSFÉRÉES À LA VILLE DE MONTRÉAL EN HABITATION

Dans le cadre de l'Entente visant le transfert des budgets et de la responsabilité en habitation vers la Ville de Montréal, par le biais du Programme visant le financement de programmes municipaux d'habitation de la Ville de Montréal, la Société d'habitation du Québec (SHQ) avait versé, au 28 février 2022, un montant de 29 414 937 $ à la Ville de Montréal pour financer des interventions liées au programme AccèsLogis Montréal au cours de l'année financière 2021-2022.

B) ÉNUMÉRER LES PROJETS QUI ONT ÉTÉ FINANCÉS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL

Les projets sont réalisés par le biais d'AccèsLogis Montréal (ACM), un programme de la Ville de Montréal. La SHQ ne peut divulguer les informations relevant d'une autre entité.

C) ÉTALER LES SOMMES FINANCÉES, PAR PROJET

Programme visant le financement de programmes municipaux d'habitation de la Ville de Montréal en 2021-2022

Numéro de projet ACM	Montant décaissé par la SHQ 2021-2022 (en $)*
ACM-0009	14 248 678
ACM-0012	4 081 027
ACM-0015	748 320
ACM-0024	4 961 761
ACM-0025	1 643 700
ACM-0026	2 632 016
ACM-0027	1 099 434

*décaissé au 28 février 2022

QUESTION 69

LISTE ET VENTILATION, PAR ORGANISME, DES SOMMES INVESTIES ET SÉCURISÉES DANS LEUR FONDS DE RÉSERVE DE MAINTIEN ET D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES PARALLÈLE AU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC EN 2021-2022.

La Société d'habitation du Québec ne peut fournir cette information, puisqu'il s'agit de renseignements financiers d'un tiers.

QUESTION 70

FOURNIR UNE LISTE DÉTAILLÉE DE LA SANTÉ ET LA SITUATION FINANCIÈRE DES ORGANISMES EN HABITATION SUBVENTIONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC EN 2021-2022 :

A) LISTE DES ORGANISMES EN HABITATION SUBVENTIONNÉS PAR LA SHQ;

B) BILAN DE LEUR SITUATION FINANCIÈRE.

La Société d'habitation du Québec ne peut fournir cette information, puisqu'il s'agit de renseignements financiers d'un tiers.

QUESTION 71

DES CONTRIBUTIONS VERSÉES À LA SHQ, FOURNIR UNE LISTE DÉTAILLÉE ET VENTILÉE DES CONTRIBUTIONS ENVOYÉES AU FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN (FRAPRU) ET LES 25 ORGANISMES DANS SON RÉSEAU EN 2021-2022. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

ORGANISMES	CONTRIBUTIONS VERSÉES 2021-2022
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)	207 635 $
Action Dignité Saint-Léonard	16 972 $
Action-Logement Lanaudière	4 750 $
Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue (ALOCAT)	16 972 $
Association des locataires de Villeray	16 972 $
Association des locataires de Sherbrooke	16 972 $
Comité d'action de Parc Extension	16 972 $
Comité d'action des citoyens et citoyennes de Verdun (CACV)	16 972 $
Comité de base pour l'action et l'information sur le logement social (BAILS) d'Hochelaga-Maisonneuve	16 972 $
Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur	16 972 $
Comité logement Ahuntsic-Cartierville	16 972 $
Comité logement d'aide de Québec ouest	16 972 $
Comité logement de Beauharnois	16 972 $
Comité logement de Trois-Rivières	16 972 $
Comité logement du Plateau Mont-Royal	16 972 $
Comité logement Montréal-Nord	16 972 $
Comité logement Rimouski-Neigette	16 972 $
Comité logement Rive-Sud	16 972 $
Comité logement Rosemont	16 972 $
Comité logement Ville-Marie	16 972 $
Comité populaire Saint-Jean-Baptiste	16 972 $
Infologis de l'Est de l'île de Montréal	16 972 $
Loge m'entraide du Saguenay	16 972 $
Logemen'occupe, Gatineau	16 972 $
Logis Action, Notre-Dame-de-Grâce (NDG)	16 972 $
POPIR Comité logement, St-Henri, Petite-Bourgogne, Ville-Émard, Côte St-Paul	16 972 $
Projet Genèse, Côte-des-Neiges	16 972 $
Regroupement Information logement (RIL) de Pointe Saint-Charles	16 972 $

Au 28 février 2022.

QUESTION 72

DES CONTRIBUTIONS VERSÉES À LA SHQ, FOURNIR UNE LISTE DÉTAILLÉE ET VENTILÉE DES CONTRIBUTIONS ENVOYÉES À LA CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION (CQCH) ET LES 7 ORGANISMES DANS SON RÉSEAU EN 2021-2022. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

ORGANISMES	CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2021-2022
Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH)	227 974 $
Fédération des coopératives d'habitation d'Estrie (FCHE)	37 734 $
Fédération des coopératives d'habitation de Montérégie (FECHAM)	55 708 $
Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FECHACQ)	95 228 $
Fédération des coopératives d'habitation du Royaume du Saguenay–Lac-Saint-Jean (FECHAS)	17 084 $
Fédération des coopératives d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec (FECHMACQ)	22 614 $
Fédération de l'habitation coopérative de Québec (FHCQ)	197 322 $

Au 28 février 2022.

QUESTION 73

DES CONTRIBUTIONS VERSÉES À LA SHQ, FOURNIR UNE LISTE DÉTAILLÉE ET VENTILÉE DES CONTRIBUTIONS ENVOYÉES AU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION (RQOH) ET LES 8 ORGANISMES DE SON RÉSEAU EN 2021-2022. PRÉVISIONS POUR 2022-2023.

ORGANISMES	CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2021-2022
Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)	220 785 $
Fédération des OSBL d'habitation des 3L (Laval, Laurentides et Lanaudière) (FOH3l)	55 755 $
Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI)	55 755 $
Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay, Lac-Saint-Jean, Chibougamau, Chapais et Côte-Nord (FROH-SLSJCCCN)	55 755 $
Fédération régionale des OSBL d'habitation Mauricie/Centre-du-Québec (FROHMCQ)	55 755 $
Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC)	55 755 $
Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)	55 755 $
Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (FROHM)	55 755 $
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)	55 755 $

Au 28 février 2022

QUESTION 74

FOURNIR TOUTE MESURE OU ACTION ET BUDGET OCTROYÉ (AVEC VENTILATION DES COÛTS) POUR LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION EN MATIÈRE D'HABITATION FONDÉE SUR LA RACE, LA COULEUR, L'ORIGINE ETHNIQUE OU NATIONALE POUR 2021-2022.

Mesure 12 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023

ORGANISMES	NOM DU PROJET	OBJECTIF	CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2021-2022
Office d'habitation Drummond	Jeunes citoyens	Créer un noyau de jeunes qui développeront un sentiment d'appartenance à leur milieu de vie et leur communauté, ainsi qu'une cohésion sociale.	15 000$
Association des locataires des HLM Bienville	HLM en action!	Permettre aux personnes de mieux se connaître et comprendre les rouages et les mécanismes liés à l'insertion et l'intégration sociale ainsi que de mieux se déployer dans la société.	14 355$
Association de locataires des Ilots St-Martin	La diversité du monde	Améliorer la représentativité des membres des communautés culturelles au sein des ADL et CA.	11 700 $
OH Haute-Yamaska-Rouville	Imagine ton milieu à ton image	Diminuer les conflits interculturels (préjugés) et améliorer les relations interpersonnelles entre les locataires.	8 000 $
OMH de Laval	Fêtons ensemble!	Travailler la question de la relation interculturelle afin de prévenir les conflits et favoriser les relations harmonieuses.	15 000$

Office municipal d'habitation de Québec	Impact jeunesse	Combattre la marginalisation des personnes immigrantes en formant des groupes de jeunes chargés de mettre en place des activités ludiques à caractère éducatif et social	15 000$
Office régional d'habitation de Rivière-du-loup	Bouffe…et nous!	Aménagement d'une salle communautaire pour y réaliser des ateliers de développement de compétences alimentaires, d'entraide, et d'échanges interculturels.	15 000$
Office municipal d'habitation de Sherbrooke	Genest-Delorme : Réunis pour le changement	Mise en place d'un comité qui a pour mission de s'attaquer aux différents enjeux vécus par les locataires, tels que la réussite scolaire, la francisation des parents immigrants et l'isolement social.	15 000$

Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation

ORGANISMES	NOM DU PROJET	OBJECTIF	CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2020-2021
OMH de Montréal	Habiter notre milieu de vie	Ce projet vise à créer des occasions de rencontres entre voisins pour leur permettre de mieux se connaître, de briser l'isolement et de favoriser les rapprochements interculturels. .	8 775 $

Au 17 mars 2022.

QUESTION 75

DANS LE CADRE DES « ACTIONS PRIORITAIRES POUR CONTRER LA VIOLENCE CONJUGALE ET LES FÉMINICIDES 2021-2026 », POUR L'ANNÉE 2021 SPÉCIFIQUEMENT, VEUILLEZ NOUS INDIQUER LE NOMBRE D'UNITÉS QUI ONT ÉTÉ AJOUTÉES DANS DES MAISONS D'HÉBERGEMENT DE 2E ÉTAPE POUR FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE.

Au 28 février 2022

Région administrative	Municipalité	Nombre d'unités
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	Sainte-Anne-des-Monts	12
Laurentides	Mont-Laurier	6
Laval	Laval	17
Mauricie	Trois-Rivières	5
Montérégie	Chambly	15
Outaouais	Gatineau	20
Total		**75**

Pour plus de renseignements, voir la réponse à la question 84 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

QUESTION 76

DANS LE CADRE DES « ACTIONS PRIORITAIRES POUR CONTRER LA VIOLENCE CONJUGALE ET LES FÉMINICIDES 2021-2026 », POUR L'ANNÉE 2021 SPÉCIFIQUEMENT, VEUILLEZ NOUS INDIQUER LE NOMBRE D'UNITÉS DU PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER D'URGENCE (PSL-U) QUI ONT ÉTÉ ATTRIBUÉES POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE À FAIBLE REVENU.

Dans le cadre du Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités (Programme d'urgence) la Société a réservé 100 suppléments au loyer destinés à des femmes victimes de violence conjugale.

Ces suppléments au loyer ont été octroyés à des offices d'habitation (OH) selon une distribution établie par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en collaboration avec les maisons d'hébergement. Le MSSS et son réseau sont responsables de sélectionner les ménages. Les OH s'assurent que les ménages sont admissibles au programme et versent la subvention au propriétaire du logement.

QUESTION 77

Suite à l'annonce du 14 mai 2021 sur la violence conjugale et féminicide (13.2 M$), veuillez nous indiquer le nombre de cellules d'intervention rapide intersectorielle qui ont été réalisées, veuillez également nous indiquer, dans le cadre de cette annonce, le nombre de PSL qui a été livrée.

Voir la réponse à la question 76 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

QUESTION 78

CONCERNANT L'ACCÈS À L'INFORMATION:

A) NOMBRE D'EFFECTIFS SUPPLÉMENTAIRES AFFECTÉS AU TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION EN 2021-2022;

B) NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION REÇUES EN 2021-2022;

C) NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION RÉPONDUES EN 2021-2022;

D) NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION REFUSÉES EN 2021-2022;

E) NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS RÉPONDUES DANS LE DÉLAI PRESCRIT PAR LA LOI EN 2021-2022.

A) NOMBRE D'EFFECTIFS SUPPLÉMENTAIRES AFFECTÉS AU TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION EN 2021-2022

Aucun effectif supplémentaire n'a été affecté au traitement des demandes d'accès à l'information en 2021-2022.

B) NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION REÇUES EN 2021-2022

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2021-2022.

C) NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION RÉPONDUES EN 2021-2022

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2021-2022.

D) Nombre de demandes d'accès à l'information refusées en 2021-2022

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2021-2022.

E) NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS RÉPONDUES DANS LE DÉLAI PRESCRIT PAR LA LOI EN 2021-2022

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2021-2022.

Au 28 février 2022.

QUESTION 79

DEPUIS LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME PETITS ÉTABLISSEMENTS ACCESSIBLES (PEA), VEUILLEZ NOUS INDIQUER LA LISTE DES PROJETS AYANT OBTENU DU FINANCEMENT, PAR ANNÉE, DEPUIS LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME. VEUILLEZ NOUS FOURNIR L'INFORMATION SUIVANTE:
- LE NOM DU PROJET;
- LA RÉGION ;
- LE MONTANT OCTROYÉ ;
- L'ANNÉE DE LA SUBVENTION.

		Engagements SHQ
Nom bénéficiaire	**Région administrative**	**2021-2022 (au 28 février 2022)**
9427-9700 QUEBEC INC.	04 Mauricie	15 000 $
ASSOCIATION DES CARDIAQUES DE LA MAURICIE INC.	04 Mauricie	10 572 $
Club optimiste FatimaLongueuil	16 Montérégie	11 551 $
COMITÉ RÉGIONAL TROISIÈME AGE PAPINEAU	07 Outaouais	15 000 $
Martine Proteau	05 Estrie	15 000 $
Ressources Alternatives Rive-Sud	16 Montérégie	13 266 $

QUESTION 80

LE SOLDE DU PROGRAMME PETITS ÉTABLISSEMENT ACCESSIBLES EN DATE DU 31 MARS 2022.

Le solde non engagé en date du 28 février 2022 est d'un peu plus de 5,4 M$.

QUESTION 81

VEUILLEZ NOUS INDIQUER LES SOMMES INVESTIES DEPUIS LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME PETITS ÉTABLISSEMENTS ACCESSIBLES POUR LA PROMOTION DU PROGRAMME, VENTILÉES PAR ANNÉE.

Ces données ne sont pas disponibles.

QUESTION 82

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE, VEUILLEZ NOUS INDIQUER LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS ALORS QUE L'EMPLOYÉ ÉTAIT SOUS LE RÉGIME DU RQAP AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, PAR RÉGION ET EN INCLUANT LES RAISONS DE L'ABOLITION DU POSTE.

Veuillez vous référer à la demande de renseignements généraux n° 12 des oppositions.

Au 28 février 2022.

QUESTION 83

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUNE DES ORGANISMES, AGENCES, OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE, VEUILLEZ NOUS INDIQUER LE NOMBRE DE POSTES MUTÉS ALORS QUE L'EMPLOYÉ ÉTAIT SOUS LE RÉGIME DU RQAP AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, PAR RÉGION ET EN INCLUANT LES RAISON DE MUTATION DU POSTE.

Il n'y en a aucun.

QUESTION 84

DANS LE CADRE DE L'ANNONCE GOUVERNEMENTALE « VIOLENCE CONJUGALE ET FÉMINICIDES — 13,2 M$ POUR LES CELLULES D'INTERVENTION RAPIDE INTERSECTORIELLES ET LES MAISONS D'HÉBERGEMENT », VEUILLEZ NOUS FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES :

A) LE NOMBRE D'ALLOCATION AU PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER QUI ONT ÉTÉ RÉSERVÉS POUR LES FEMMES AYANT RECOURS AUX SERVICES DES MAISONS D'HÉBERGEMENT;

B) LE NOMBRE D'ALLOCATION AU PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER QUI ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS POUR LES FEMMES AYANT RECOURS AUX SERVICES DES MAISONS D'HÉBERGEMENT;

C) LE MONTANT DE LA SOMME TOTALE DU PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER RÉSERVÉ POUR LES FEMMES AYANT RECOURS AUX SERVICES DES MAISONS D'HÉBERGEMENT;

D) L'ENSEMBLE DES CRITÈRES PERMETTANT L'ACCÈS AUX SOMMES RÉSERVÉES POUR LE PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER POUR LES FEMMES AYANT RECOURS AUX SERVICES DES MAISONS D'HÉBERGEMENT;

E) VENTILER PAR RÉGION, PAR CIRCONSCRIPTION, PAR MUNICIPALITÉ, LA DISTRIBUTION DES 77 UNITÉS CONSACRÉE À L'ALLIANCE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT DE 2E ÉTAPE;

F) VENTILER PAR RÉGION, PAR CIRCONSCRIPTION, PAR MUNICIPALITÉ LA DISTRIBUTION DES AUTRES 159 UNITÉS CONSACRÉE AUX MAISONS D'HÉBERGEMENT DE 2E ÉTAPE.

A) B) Des 100 unités réservées, cinq ont été attribuées. Toutefois, les offices d'habitation sont venus en aide en aide à plusieurs femmes victimes de violence en leur attribuant un HLM ou un autre type de PSL.

C) En 2021, le montant estimé est de 770 000 $.

D) Les ménages sont sélectionnés par les maisons d'hébergement et les offices d'habitation (OH) s'assurent, entre autres, de leur admissibilité au Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités ainsi que du versement de la subvention au propriétaire. Les normes de ce Programme stipulent : :

3.3.1 Sous-volet Victimes de violence conjugale

3.3.1 Ménages admissibles

Pour être admissible au sous-volet Victimes de violence conjugale, en plus de respecter les règles prévues au Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique, le demandeur doit répondre à l'un ou l'autre des critères suivants :

- *il est victime de violence conjugale selon une attestation délivrée par une maison d'hébergement, par un corps de police ou par un établissement du réseau de la santé et des services sociaux;*
- *il est sans logement ou le sera incessamment à sa sortie d'une maison d'aide et d'hébergement de première étape, ou d'une maison d'hébergement de transition, aussi appelée maison de deuxième étape;*
- *il doit être inscrit au registre des demandes de location d'un logement à loyer modique ou accepter d'être inscrit à un tel registre, conformément à l'article 12 du Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique.*

Malgré ce règlement, aux fins de la détermination de l'admissibilité d'un demandeur en vertu du présent volet, est admissible le demandeur :

- *qui ne satisfait pas aux conditions de résidence ou de citoyenneté prévues au paragraphe 3 du premier alinéa de l'article 14 du Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique ne s'appliquent pas;*
- *dont les revenus réels de l'année civile qui précède la date du dépôt de la demande ou ses revenus prévus pour l'année en cours, et le cas échéant ceux de son ménage, sont égaux ou inférieurs au montant maximal lui permettant d'être admissible à un logement à loyer modique selon le Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique. Ces revenus*

sont établis en respectant l'article 15 du Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique.

Malgré ce qui précède, la Société peut dans des cas exceptionnels ou pour des motifs humanitaires, rendre admissible au sous-volet Victimes de violence conjugale, aux conditions qu'elle détermine, un demandeur qui ne répond pas aux conditions d'admissibilité.

Le cas échéant, la Société informe le Secrétariat du Conseil du trésor de tout recours à ce pouvoir discrétionnaire. Elle transmet à ce dernier un bilan des sommes versées pour des cas exceptionnels ou des motifs humanitaires, des conditions qu'elle a déterminées et des raisons justifiant le recours à ce mécanisme exceptionnel, au plus tard le 30 septembre de chaque année.

3.3.2 Logements admissibles

Pour être admissible au sous-volet Victimes de violence conjugale, un logement doit répondre aux conditions suivantes :

- *appartenir à un propriétaire privé, une coopérative ou un organisme sans but lucratif;*
- *être situé sur le territoire du Québec, excluant le territoire d'une réserve indienne;*
- *avoir un loyer au bail ne dépassant pas 150 % du loyer médian du marché reconnu par la Société.*

E) Au 28 février 2022

Région administrative	Municipalité	Nombre d'unités
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	Sainte-Anne-des-Monts	12
Laurentides	Mont-Laurier	6
Laval	Laval	17
Mauricie	Trois-Rivières	5
Montérégie	Chambly	15
Outaouais	Gatineau	20
Total		**75**

F) Au 28 février 2022

Région administrative	Municipalité	Nombre d'unités
Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda	14
Capitale-Nationale	Saint-Raymond	12
	Québec	14
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	Gaspé	4
Lanaudière	Repentigny	6
Laval	Laval	23
Mauricie	Trois-Rivières	6
Montérégie	Longueuil	7
Montréal	Montréal	50
Montréal	Montréal	21
Total		**157**